

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1097**29 octobre 2004****SOMMAIRE**

ACM International Technology Fund Sicav, Luxembourg	52630	Giesse Holding S.A., Luxembourg	52624
Aequitas Europe 2, S.à r.l., Luxembourg	52620	Giesse Holding S.A., Luxembourg	52650
Aequitas Europe 3, S.à r.l., Luxembourg	52624	Giesse Holding S.A., Luxembourg	52650
AHV International Portofolio, Sicav, Luxembourg	52635	Globaltel International S.A., Luxembourg	52633
Almagev S.A., Luxembourg	52642	Grino, S.à r.l., Luxembourg	52635
Arela Holding S.A., Luxembourg	52629	Guardian Industries Europe, S.à r.l., Dudelange	52637
Ariel S.C.I., Esch-sur-Alzette	52618	Guardian Luxguard I S.A., Bascharage	52637
Auguri Holding S.A., Luxembourg	52611	Halliburton Luxembourg Finance Company, S.à r.l., Luxembourg	52628
Axe International S.A., Luxembourg	52646	Hennig-Invest A.G., Luxembourg	52654
Baywa S.A., Crauthem	52630	I.R.E.F., International Real Estate Fund S.A., Luxembourg	52611
Beechwood S.A., Luxembourg	52653	ICM Diversified Alpha Funds, Sicav, Luxembourg	52633
Capital International Management Company S.A., Luxembourg	52650	IHB Lux S.A., Luxembourg	52634
Carrière, S.à r.l., Bissen	52632	In Time S.A., Luxembourg	52639
CBG Alternative Sicav, Luxembourg	52632	Infodatainvest S.A., Bereldange	52630
Celestica European Holdings, S.à r.l., Luxembourg	52647	International Intellectual Property Rights Holding S.A., Luxembourg	52651
Ciments Luxembourgeois S.A., Esch-sur-Alzette	52610	International Intellectual Property Rights Holding S.A., Luxembourg	52651
Compagnie Financière d'Alembert S.A., Luxembourg	52629	International Intellectual Property Rights Holding S.A., Luxembourg	52651
Compound Investments S.A., Luxembourg	52632	Investec Finance, S.à r.l., Luxembourg	52631
Cyclamen S.A., Luxembourg	52629	Investec S.A., Luxembourg	52635
Drees & Sommer Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	52623	Kadjou S.A.H., Luxembourg	52630
Duval Investments S.A., Luxembourg	52625	Kamaya Holding S.A., Luxembourg	52627
Duverney Finance S.A., Luxembourg	52627	Kamaya Holding S.A., Luxembourg	52627
Eurofeed Holding S.A., Luxembourg	52618	Kosic, S.à r.l., Munsbach	52642
F.C.E. CAD S.A., Luxembourg	52616	Kosic, S.à r.l., Munsbach	52645
Fang S.A., Luxembourg	52617	Lion Fortune, Sicav, Luxembourg	52634
Fellow Finance S.A., Luxembourg	52636	Lisboafin S.A., Luxembourg	52625
Ferlux Holding S.A., Luxembourg	52650	Marita Holding S.A., Luxembourg	52628
Financière Floranne S.A., Luxembourg	52626	Merrill Lynch International Investment Funds, Sicav, Senningerberg	52634
Fiprolux S.A.H., Luxembourg	52646	Merrill Lynch Offshore Sterling Trust, Sicav, Senningerberg	52636
Florenville Investments S.A., Luxembourg	52630	Merrill Lynch S.A., Luxembourg	52651
G.I.D. Holding S.A., Luxembourg	52629	Miami Holding, Luxembourg	52616
Gelt S.A., Dudelange	52635	Monsun, S.à r.l., Luxembourg	52635
Geotec, S.à r.l., Luxembourg	52625	Najac Holding S.A., Luxembourg	52629
Gestion Lion Investment Fund S.A., Luxembourg	52636		
Gestion Premier Fund S.A., Luxembourg	52633		

Newhold S.A., Luxembourg.....	52627	Syntaxis, S.à r.l., Luxembourg.....	52652
NMG New Media Group S.A., Luxembourg.....	52610	Syntaxis, S.à r.l., Luxembourg.....	52652
Novigo, S.à r.l., Bissen.....	52640	Talden Holding S.A., Luxembourg.....	52613
Palmers Holdings S.A., Luxembourg.....	52629	Terra & Vinum, S.à r.l., Colmar-Berg.....	52615
Pentair Global, S.à r.l., Luxembourg.....	52634	Ticara Holding S.A., Luxembourg.....	52613
Railtechnique International S.A., Luxembourg.....	52617	Tinsel Investments S.A., Luxembourg.....	52632
Reinert, S.à r.l., Leudelange.....	52633	Topset Holding S.A., Luxembourg.....	52624
Rolinsky Holding S.A., Luxembourg.....	52628	UBS Dynamic Floor Fund Management Company S.A., Luxembourg.....	52623
S.I.I.L. S.A., Société Immobilière d'Investissement du Luxembourg S.A., Luxembourg.....	52626	UBS Focused Fund Management Company S.A., Luxembourg.....	52638
S.I.T.T.A.G. Société Internationale de Transfert de Technologies S.A.....	52632	UBS Heisei Fund Management Company S.A., Lu- xembourg.....	52639
Safetyconcept, Belvaux.....	52636	UBS Limited Risk Fund Management Company S.A.H., Luxembourg.....	52638
Scan Maritime Holding S.A., Luxembourg.....	52628	UBS Medium Term Bond Fund Management Com- pany S.A., Luxembourg.....	52637
Segalux International S.A., Luxembourg.....	52631	UBS Money Market Fund Management Company S.A., Luxembourg.....	52615
Shelton Properties, S.à r.l., Luxembourg.....	52645	Uppspretta Icelandic Capital Venture S.A., Luxem- bourg.....	52654
Silpat S.A., Luxembourg.....	52626	Val - Nest S.A., Esch-sur-Alzette.....	52621
Sixton Holding S.A., Luxembourg.....	52612	Vega S.A.H., Luxembourg.....	52631
Sixton Holding S.A., Luxembourg.....	52612	Vlimmo International S.A.H., Luxembourg.....	52631
Sixton Holding S.A., Luxembourg.....	52612	Westinghold S.A., Luxembourg.....	52628
Sixton Holding S.A., Luxembourg.....	52612		
So.Pla.Ge. Holding S.A., Luxembourg.....	52625		
Sofidelux S.A., Luxembourg.....	52640		
Sofidelux S.A., Luxembourg.....	52646		
Sylso, S.à r.l., Luxembourg.....	52652		

NMG NEW MEDIA GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 94.571.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la société, tenue le 5 juin 2004, au siège social que:

1. Les actionnaires ont unanimement accepté la nomination de Monsieur Chris Vigar comme administrateur-délégué de la société.

2. Les actionnaires ont unanimement accepté de donner tous pouvoirs à l'administrateur-délégué pour engager la société par sa seule signature pour les opérations de sa gestion journalière ou la cosignature obligatoire de l'administrateur-délégué avec celle de l'un des deux autres administrateurs.

3. Le conseil d'administration se compose de:

- Chris Vigar, administrateur-délégué
- Pol Wirtz, administrateur
- Duncan Roberts, administrateur

Luxembourg, le 5 juin 2004.

Pour NMG NEW MEDIA GROUP S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03815. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070086.3/759/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

CIMENTS LUXEMBOURGEOIS S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Esch-sur-Alzette, Z.I. Um Monkeler.

H. R. Luxemburg B 7.466.

—
Auszug aus dem Protokoll des Verwaltungsrats vom 10. März 2004

Herr Peter Steiner hat durch einen Brief mitgeteilt dass er den Verwaltungsrat der Gesellschaft verlässt. Der Verwaltungsrat beschliesst die Ko-optation von H. Michele Buzzi und H. Wolfgang Bauer als neue Verwaltungsratsmitglieder. Diese Mandate müssen von der nächsten Hauptversammlung bestätigt werden.

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2004, réf. LSO-AT05458. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070098.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

AUGURI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 47.857.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 août 2004, réf. LSO-AT03264, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2004.

AUGURI HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(069706.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

I.R.E.F., INTERNATIONAL REAL ESTATE FUND, Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 47.991.

DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le vingt-six juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme INTERNATIONAL REAL ESTATE FUND en liquidation, en abrégé I.R.E.F. ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié, en date du 10 juin 1994, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C en date du 21 octobre 1994, numéro 412 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte sous seing privé du 21 mai 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C en date du 24 juin 2002 numéro 961. La société a été mise en liquidation suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 19 mai 2004.

L'assemblée est ouverte à dix heures quinze sous la présidence de Monsieur Joseph Treis, expert-comptable, demeurant à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Diane Sauerwein, comptable, demeurant à Bascharage.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Christiane Schreiber, employée privée, demeurant à Bettborn.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence et le cas échéant les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

- 1.- Présentation du rapport du commissaire-vérificateur.
- 2.- Décharge à donner au liquidateur et au commissaire-vérificateur.
- 3.- Prononciation de la clôture de la liquidation.

IV.- Que l'assemblée générale extraordinaire tenue en date de ce jour, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a nommé en qualité de commissaire-vérificateur à la liquidation LUX AUDIT REVISION, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, 257, route d'Esch,
et a fixé à ces jour, heure et lieu la présente assemblée.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a abordé son ordre du jour comme suit:

1) Rapport du commissaire-vérificateur à la liquidation:

L'assemblée entend le rapport de LUX-AUDIT REVISION, S.à r.l. sur l'examen des documents de la liquidation et sur la gestion du liquidateur.

Adoptant les conclusions de ce rapport, l'assemblée approuve les comptes de liquidation et donne décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction, à Monsieur Joseph Treis de sa gestion de liquidateur de la Société.

L'assemblée donne également décharge au commissaire-vérificateur pour l'exécution de son mandat.

2) Clôture de la liquidation:

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société INTERNATIONAL REAL ESTATE FUND a définitivement cessé d'exister.

L'assemblée décide que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de cinq ans à partir d'aujourd'hui à l'ancien siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. Treis, D. Sauerwein, Chr. Schreiber, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 30 juillet 2004, vol. 428, fol. 40, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la prédite société sur sa demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 août 2004.

H. Hellinckx.

(068496.3/242/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

SIXTON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 66.243.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 août 2004, réf. LSO-AT05029, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(069817.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

SIXTON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 66.243.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 août 2004, réf. LSO-AT05032, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(069818.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

SIXTON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 66.243.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 août 2004, réf. LSO-AT05035, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(069819.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

SIXTON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 66.243.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 août 2004, réf. LSO-AT05038, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(069821.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

TALDEN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 98.267.

Suite à l'assemblée générale extraordinaire de la société tenue en date du 02 février 2004, la démission honorable de leur fonction respective d'administrateur a été accordée à Madame Géraldine Laera-Schmit, Monsieur Joseph Mayor et Monsieur Alain Heinz. Sont nommés en qualité de nouveaux administrateurs pour un terme expirant à la date de l'assemblée statutaire de 2010 les sociétés BIREFIELD HOLDINGS LIMITED, STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED et WAVERTON GROUP LIMITED, toutes trois avec siège social à Tortola, British Virgin Islands.

Suite à la même assemblée, la démission honorable de sa fonction de commissaire aux comptes a été accordée à WOOD, APPLETON, OLIVER EXPERTS-COMPTABLES S.à r.l. Est nommé en qualité de nouveau commissaire aux comptes pour un terme expirant à la date de l'assemblée statutaire de 2010 la société ROTHLEY COMPANY LIMITED avec siège social à Tortola, British Virgin Islands.

Suite à la même assemblée, l'adresse du siège social a été transférée au 12, rue Guillaume Schneider à L-2522 Luxembourg.

Luxembourg, le 2 février 2004.

Le conseil d'administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05614. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069945.3/850/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

TICARA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 42.560.

In the year two thousand and four, on the twenty-eighth of July.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Mersch (Luxembourg),

Was held an Extraordinary General Meeting of the Shareholders of TICARA HOLDING S.A., having its registered office in L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse, incorporated by a deed of Maître Réginald Neuman, then notary residing in Luxembourg, on November 24, 1992, published in the Mémorial C number 143 of April 2, 1993. The Articles of Incorporation were amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary of the 2nd of April 2004, published in the Mémorial C number 701 of July 8, 2004.

The meeting is presided over by Mrs. Danielle Schroeder, company director, residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Miss. Gaby Feipel, private employee, residing in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Antoine Hientgen, économiste, residing in Luxembourg.

The chairman declares and requests the notary to record:

I.- That the shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be annexed to this document to be filed with the registration authorities.

II.- As it appears from the attendance list, all the shares in issue are represented at the present extraordinary general meeting, so that the meeting is regularly constituted and can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders declare having had full prior knowledge.

III.- That the agenda of the extraordinary general meeting is the following:

1. To confirm the decision by the general meeting of shareholders of April 2, 2004, to reduce the capital by an amount of one million fifty thousand Euro (EUR 1,050,000.-).

2. To state that no amount has been reimbursed.

3. To decide that the amount of the reduction, i.e. EUR 1,050,000.- will not be reimbursed to the existing shareholders proportionally to their participation in the share capital as decided by the extraordinary general meeting of April 2, 2004, but only to the shareholder FRIGO GLASS S.A.

4. To cancel 1,050 shares belonging to FRIGO GLASS S.A.

After the foregoing has been approved by the Meeting, the same unanimously took the following resolutions:

First resolution

The meeting confirms the decision of the general meeting of shareholders of April 2, 2004, documented by a deed of the undersigned notary, to reduce the capital by an amount of one million fifty thousand Euro (EUR 1,050,000.-).

Second resolution

The meeting states that as of today no amount has been reimbursed.

A circular resolution of the Board of Directors stating also that no reimbursement has been done will remain attached to the present deed.

Third resolution

The meeting decides that the amount of the reduction, i.e. EUR 1,050,000.- (one million fifty thousand euros) will not be reimbursed to the existing shareholders proportionally to their participation in the share capital as decided by the extraordinary general meeting of April 2, 2004, but only to the shareholder FRIGO GLASS S.A., having its registered office in Athens, Greece.

All powers are conferred to the Board of Directors to cancel the one thousand and fifty (1,050) shares held by FRIGO GLASS S.A. and to proceed to the reimbursement of the amount of one million fifty thousand euros (EUR 1,050,000.-) in favour of FRIGO GLASS S.A. by observing the dispositions of article 69 of the law of August 10th, 1915.

There being no further business on the Agenda, the Meeting was thereupon closed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a German version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the German text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with Us, the notary, the present original deed.

Folgt die deutsche Übersetzung:

Im Jahre zweitausendundvier, am achtundzwanzigsten Juli.

Vor Notar Henri Hellinckx, mit Amtssitz zu Mersch (Luxemburg).

Traten zu einer außerordentlichen Generalversammlung zusammen die Aktionäre der Gesellschaft TICARA HOLDING S.A., mit Sitz in L-2320 Luxemburg, 21, boulevard de la Pétrusse, die gegründet wurde gemäß Urkunde aufgenommen durch Notar Reginald Neuman, mit dem damaligen Amtswohnsitz in Luxemburg, am 24. November 1992, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 143 vom 2. April 1993. Die Satzung der Gesellschaft wurde zuletzt abgeändert gemäß Urkunde aufgenommen durch den unterzeichneten Notar am 2. April 2004, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 701 vom 8. Juli 2004.

Den Vorsitz der Versammlung führt Frau Danielle Schroeder, directeur de société, wohnhaft in Luxemburg.

Zur Schriftführerin wird bestimmt Fräulein Gaby Feipel, Privatbeamtin, wohnhaft in Luxemburg.

Die Versammlung wählt zum Stimmzähler Herrn Antoine Hientgen, économiste, wohnhaft in Luxemburg.

Sodann stellt die Vorsitzende gemeinsam mit den Versammlungsteilnehmern Folgendes fest:

I.- Die anwesenden oder vertretenen Aktieninhaber und die Anzahl der von ihnen gehaltenen Aktien sind auf einer Anwesenheitsliste, unterschrieben von den Aktieninhabern oder deren Bevollmächtigte, dem Versammlungsbüro und dem unterzeichneten Notar, aufgeführt. Die Anwesenheitsliste sowie die Vollmachten bleiben gegenwärtiger Urkunde beigelegt um mit derselben einregistriert zu werden.

II.- Aus der Anwesenheitsliste ergibt sich, dass alle ausgegebenen Aktien bei der außerordentlichen Generalversammlung vertreten sind, sodass die Generalversammlung regelrecht zusammengesetzt ist und über alle Tagesordnungspunkte, welche den Aktionären bekannt sind, beschliessen kann.

III.- Diese Tagesordnung hat folgenden Wortlaut:

1.- Bestätigung des Beschlusses der Aktionäre vom 2. April 2004, das Gesellschaftskapital um eine Million fünfzigtausend Euro (EUR 1.050.000,-) herabzusetzen.

2.- Feststellung dass noch kein Betrag zurückgezahlt worden ist.

3.- Beschlussfassung, dass der Betrag der Kapitalherabsetzung, i.e. EUR 1.050.000,-, nicht allen Aktionäre im Verhältnis zu ihrer Beteiligung zurückgezahlt wird sowie am 2. April 2004 beschlossen wurde, sondern nur dem Aktionär FRIGO GLASS S.A.

4.- Annullierung von 1.050 Aktien welche von FRIGO GLASS S.A. gehalten werden.

Nach Beratung traf die Versammlung einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung bestätigt den Beschluss der Generalversammlung der Aktionäre vom 2. April 2004, welcher durch Urkunde des unterzeichneten Notars dokumentiert wurde, das Gesellschaftskapital um einen Betrag von einER Million fünfzig tausend Euro (EUR 1.050.000,-) herabzusetzen.

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung stellt fest, dass bis zum heutigen Tage kein Betrag an die Aktionäre zurückgezahlt wurde.

Ein Umlaufbeschluss des Verwaltungsrates welcher ebenfalls bestätigt, dass noch keine Rückzahlung getätigt wurde, bleibt gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigelegt.

Dritter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst, dass der Betrag der Rückzahlung, i.e. EUR 1.050.000,- (eine Million fünfzigtausend Euro) nicht an alle bestehenden Aktionäre im Verhältnis zu ihrer Beteiligung zurückgezahlt wird, sowie dies am 2. April 2004 beschlossen wurde, sondern nur an den Aktionär FRIGO GLASS S.A., mit Sitz in Athen, Griechenland.

Der Verwaltungsrat wird mit den notwendigen Befugnissen ausgestattet um die 1.050 (eintausendfünfzig) Aktien welche durch FRIGO GLASS S.A. gehalten werden zu annullieren und um die Rückzahlung des Betrages von einer Million fünfzigtausend Euro (EUR 1.050.000,-) zu Gunsten von FRIGO GLASS S.A. vorzunehmen, indem die Bestimmungen des Artikels 69 vom 10. August 1915 beachtet werden.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt die Vorsitzende die Generalversammlung für geschlossen.

Der amtierende Notar, der der englischen Sprache kundig ist, stellt hiermit fest, dass auf Ersuchen der Erschienenen, diese Urkunde in englischer Sprache verfasst ist, gefolgt von einer Übersetzung in deutscher Sprache und im Falle von Abweichung zwischen dem englischen und dem deutschen Text, die englische Fassung maßgebend ist.

Worüber Urkunde aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, dem beurkundenden Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, haben die Erschienenen mit dem Verwaltungsvorstand und dem beurkundenden Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: D. Schroeder, G. Feipel, A. Hientgen, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 3 août 2004, vol. 428, fol. 42, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 août 2004.

H. Hellinckx.

(068514.2/242/114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

UBS MONEY MARKET FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 66.303.

Résolution circulaire du 1^{er} juillet 2004

- Acceptation de la démission de:
- M. Manuel Hauser en tant qu'administrateur délégué à la gestion journalière.
- Est élu au Conseil d'administration se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2005:
- M. Aloyse Hemmen

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2004.

Pour UBS MONEY MARKET FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.

UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

C. Nilles / I. Asseray

Associate Director / Director

Beschluss der Verwaltungsrates der UBS MONEY MARKET FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.

vom 1. Juli 2004

Gegenstand des Beschlusses:

- Ernennung im Verwaltungsrat

Beschluss:

- Der Verwaltungsrat nimmt die Entscheidung von Herrn Manuel Hauser, sein Mandat als Mitglied des Verwaltungsrates per 11. Mai 2004 niederzulegen, zur Kenntnis. Die verbleibenden Mitglieder des Verwaltungsrates beschliessen einstimmig Herrn Aloyse Hemmen per 1. Juli 2004 als neues Mitglied des Verwaltungsrates zu ernennen.

- Sämtliche Zirkularbeschlüsse, welche durch alle Verwaltungsratsmitglieder mit Ausnahme von Herrn Manuel Hauser unterschrieben sind, sind rechtskräftig.

Erstellt am 1. Juli 2004.

A. Jacobs / M. Cueni / G. Fusenig / G. Schintgen

Präsident / Vize-Präsident / Mitglied / Mitglied

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2004, réf. LSO-AS07198. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070443.3/000/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

TERRA & VINUM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7741 Colmar-Berg, 11, rue Schantz.

R. C. Luxembourg B 69.258.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 6 août 2004, réf. DSO-AT00052, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbrück, le 25 août 2004.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS & ASSOCIES S.A.

Signature

(069792.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

F.C.E. CAD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1128 Luxembourg, 37, Val Saint André.
R. C. Luxembourg B 41.765.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 6 juillet 2004

1) Sont élus administrateurs pour une période de six ans:

- Monsieur Eric Grogna, ingénieur, demeurant au 25, Quai de l'Ourthe à B-4130 Tilff (Belgique);
- Madame Colette Van Bemst, professeur, demeurant au 21, Avenue Jacques Georgin à B-1342 Limelette (Belgique);
- Monsieur Michel Lambricht, gérant de sociétés, demeurant au 21, Avenue Jacques Georgin à B-1342 Limelette (Belgique).

2) Est élu administrateur-délégué pour une période de six ans:

- Monsieur Eric Grogna, ingénieur, demeurant au 25, Quai de l'Ourthe à B-4130 Tilff (Belgique);

3) Est nommé commissaire pour une durée de six ans:

- Madame Bernadette Dehalleux, gérante de sociétés, demeurant au 25, Quai de l'Ourthe à B-4130 Tilff (Belgique).

Le mandat des administrateurs, administrateur-délégué et celui du commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale de l'an 2010 qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice 2009.

Luxembourg, le 17 août 2004.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2004, réf. LSO-AT05022. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069628.3/592/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

MIAMI HOLDING, Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 47.996.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le vingt-six juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding MIAMI HOLDING en liquidation, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié, en date du 10 juin 1994, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C en date du 21 octobre 1994, numéro 412 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte sous seing privé du 21 mai 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C en date du 24 juin 2002, numéro 961. La société a été mise en liquidation suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 19 mai 2004.

L'assemblée est ouverte à dix heures quarante-cinq sous la présidence de Monsieur Joseph Treis, expert-comptable, demeurant à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Diane Sauerwein, comptable, demeurant à Bascharage.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Christiane Schreiber, employée privée, demeurant à Bettborn.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence et le cas échéant les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

- 1.- Présentation du rapport du commissaire-vérificateur.
- 2.- Décharge à donner au liquidateur et au commissaire-vérificateur.
- 3.- Prononciation de la clôture de la liquidation.

IV.- Que l'assemblée générale extraordinaire tenue en date de ce jour, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a nommé en qualité de commissaire-vérificateur à la liquidation LUX AUDIT REVISION, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, 257, route d'Esch, et a fixé à ces jour, heure et lieu la présente assemblée.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a abordé son ordre du jour comme suit:

1) Rapport du commissaire-vérificateur à la liquidation:

L'assemblée entend le rapport de LUX-AUDIT REVISION, S.à r.l. sur l'examen des documents de la liquidation et sur la gestion du liquidateur.

Adoptant les conclusions de ce rapport, l'assemblée approuve les comptes de liquidation et donne décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction, à Monsieur Joseph Treis de sa gestion de liquidateur de la Société.

L'assemblée donne également décharge au commissaire-vérificateur pour l'exécution de son mandat.

2) Clôture de la liquidation:

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société MIAMI HOLDING a définitivement cessé d'exister.

L'assemblée décide que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de cinq ans à partir d'aujourd'hui à l'ancien siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. Treis, D. Sauerwein, Chr. Schreiber, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 2 août 2004, vol. 428, fol. 40, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la prédite société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 août 2004.

H. Hellinckx.

(068498.3/242/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

FANG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 43.653.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 25 juin 2004, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, l'unique résolution suivante:

Première résolution

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Mirko la Rocca de sa fonction d'Administrateur de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Onelio Piccinelli, employé privé à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté, en remplacement de Monsieur Mirko la Rocca, Administrateur démissionnaire. L'Administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Luxembourg, le 20 août 2004.

Le conseil d'administration

S. Vandt / O. Piccinelli

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2004, réf. LSO-AT04789. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069615.3/043/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

RAILTECHNIQUE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Gesellschaftssitz: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

H. R. Luxemburg B 50.708.

1. Herr Fritz Vollrath, Vorsitzender des Verwaltungsrates, tritt hiermit mit sofortiger Wirkung von seinem Amt zurück.

2. Herr Hermann Ludwig Koehne, wird mit sofortiger Wirkung als neues Mitglied des Verwaltungsrates ernannt. Sein Mandat endet mit der nächsten Hauptversammlung der Aktionäre.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 20. August 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, Luxembourg

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2004, réf. LSO-AT05073. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(069790.3/502/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

EUROFEED HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 41.089.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue à Luxembourg, le 25 juin 2004, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Cinquième résolution

L'Assemblée prend acte que le mandat des Administrateurs et que le mandat du Commissaire sont venus à échéance en date du 27 mars 2003 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour. L'Assemblée prend acte de et accepte la demande de Monsieur Mirko la Rocca, de ne pas renouveler son mandat d'Administrateur lors de la présente Assemblée et décide de nommer les Administrateurs suivants:

- Monsieur Vilmo Montanari, directeur, demeurant à République de Saint Marin Ville, Via del Voltone 52, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Davide Murari, employé privé à L-1930 Luxembourg, 12 avenue de la Liberté, Administrateur;
- Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, employé privé à L-1930 Luxembourg, 12 avenue de la Liberté, Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004.

L'Assemblée décide de ne pas renouveler le mandat de Monsieur Sergio Vandì, en sa qualité de Commissaire, et décide de nommer en son remplacement, Monsieur Vincent Thill, employé privé à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté, en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004.

Luxembourg, le 20 août 2004.
EUROFEED HOLDING S.A.
D. Murari / J-P. Fiorucci
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2004, réf. LSO-AT04793. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069613.3/043/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

ARIEL S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-4042 Esch-sur-Alzette, 80, rue du Brill.
R. C. Luxembourg E443.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le dix août.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1.- Madame Milena Stefanie Auguste Hohenstein, employée privée, née le 17 mars 1956 à Saarbruck (RFA) demeurant à L-4042 Esch-sur-Alzette, 80, rue du Brill.

2.- Monsieur Arié Cohen, militaire de carrière, né le 21 avril 1985 à Saarbrücken, demeurant à D-66780 Biringen, Rehlingen-Siersburg, 16A Dorfstrasse.

Lesquels comparants ont déclaré constituer entre eux une société civile immobilière, dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}.- Dénomination, Objet, Durée, Siège

Art. 1^{er}. Par les présentes, il est formé une société civile immobilière, sous la dénomination ARIEL S.C.I.

Art. 2. La société a pour objet pour son propre compte l'achat, la vente et la gestion d'un patrimoine immobilier tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, ainsi que toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. Le siège de la société est établi à Esch-sur-Alzette.

Il pourra être transféré en toute autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg, par simple décision des gérants.

Titre II.- Apports, Capital social, Parts

Art. 5. Le capital social est fixé à la somme de deux mille euros (EUR 2.000,-) divisé en cent (100) parts sociales de vingt euros (EUR 20,-) de nominal chacune.

Ces parts sociales ont été attribuées aux associés comme suit:

1.- Madame Milena Stefanie Auguste Hohenstein, prédite, quatre-vingt-dix parts sociales	90 parts
2.- Monsieur Arié Cohen, prédit, dix parts sociales	10 parts

Total: cent parts sociales	100 parts
--------------------------------------	-----------

Toutes ces parts sociales ont été libérées intégralement par les associés, en espèces, de sorte que la somme de deux mille euros (EUR 2.000,-) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi que les associés le reconnaissent mutuellement et qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Art. 6. Entre associés, les parts sociales sont librement cessibles.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément donné par les autres associés. Toutefois la transmission à cause de mort à des héritiers en ligne directe ou au conjoint est libre.

En cas de cession de parts entre vifs comme en cas de transmission de parts à cause de mort à des personnes non-associées les autres associés respectivement les associés survivants ont un droit de préemption qui s'exercera de la façon suivante:

L'associé qui se propose de céder, tout ou partie de ses parts à une personne non-associée doit préalablement informer par lettre recommandée les autres associés du prix de cession, des modalités de son paiement et du nom et adresse du cessionnaire éventuel. Les autres associés, qui ont le droit d'acquérir les parts offertes dans la proportion des parts qu'ils possèdent, devront, dans le mois et par lettre recommandée à la poste, informer le cédant de leurs intentions soit d'acquérir, aux mêmes conditions et prix, les parts à céder, en tout ou en partie, soit de ne pas exercer leur droit de préemption.

Au cas où, endéans ce délai d'un mois, le droit de préemption n'est pas exercé pour la totalité des parts cédées, une assemblée générale doit être convoquée par les soins d'un ou des gérants endéans le délai d'un mois appelée à statuer sur l'agrément du cessionnaire.

En cas de cession projetée à titre gratuit, le droit de préemption s'exercera sur base d'un prix de rachat calculé sur base d'un rapport d'expertise convenu entre parties ou ordonné en justice.

En cas de transmission à cause de mort des parts à des héritiers autres que les héritiers en ligne directe ou le conjoint survivant, le droit de préemption reconnu aux associés survivants s'exercera sur base d'un prix de rachat calculé conformément à l'alinéa qui précède. Les héritiers et légataires devront, dans les deux mois du décès de leur auteur, requérir des autres associés survivants s'ils entendent exercer leur droit de préemption. Les associés survivants devront, dans le mois de la réception de cette réquisition, à faire par lettre recommandée, informer également par lettre recommandée à la poste, les héritiers et légataires de leurs intentions soit d'exercer leur droit de préemption, soit d'y renoncer.

Au cas où le droit de préemption n'est pas exercé, ou n'est exercé qu'en partie, il est procédé conformément à l'alinéa trois qui précède.

A défaut d'agrément par les autres associés de l'acheteur des parts proposé par le cédant ou ses héritiers ou ayant droits, et à défaut de rachat des parts par les associés, les héritiers ou légataires non agréés ou l'associé cédant peuvent provoquer la dissolution anticipée de la société.

Art. 7. Les associés supportent les pertes de la société proportionnellement à leurs parts dans la société.

Art. 8. Chaque part donne droit dans la propriété de l'actif social et dans la répartition des bénéfices à une fraction proportionnelle à celle du nombre de parts existantes.

Art. 9. Dans leurs rapports respectifs les associés sont tenus des dettes de la société, chacun dans la proportion du nombre de parts qu'il possède. Vis-à-vis des créanciers de la société les associés sont tenus de ces dettes dans la proportion de leurs parts d'intérêts dans la société, dans les limites des articles 1862 et 1854 du Code civil.

Art. 10. La société ne sera pas dissoute par le décès d'un ou de plusieurs associés, mais elle continuera entre le ou les survivants et les héritiers de l'associé ou des associés décédés conformément aux dispositions de l'article 6 des statuts.

Art. 11. Chaque part est indivisible à l'égard de la société de sorte que les copropriétaires indivis seront dans ce cas tenus, pour l'exercice de leurs droits, de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou par un mandataire commun pris parmi les autres associés.

Les droits et obligations attachés à chaque part suivent dans quelques mains qu'elle passe. La propriété d'une part sociale emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux résolutions prises par l'assemblée générale.

Titre III.- Administration de la société

Art. 12. La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants. S'il n'existe qu'un seul gérant, la société est engagée valablement et en toutes circonstances par la seule signature du gérant. S'il y a plusieurs gérants, ils engagent valablement la société par leurs signatures collectives en toutes circonstances, y compris les actes d'achat, transformation ou de vente immobilière, les actes de mainlevée avec ou sans constatation de paiement et en général les actes d'administration ou même équivalent à une aliénation, nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la société, sans que cette énumération ne soit limitative.

Ils peuvent encore emprunter au nom de la société ou faire consentir à celle-ci des ouvertures de crédit avec ou sans garantie réelle et signer valablement tous actes de prêt, d'ouverture de crédit ou autres et hypothéquer les biens immobiliers de la société en garantie de ces prêts ou ouvertures de crédit.

Art. 13. Chaque associé a un droit illimité de surveillance et de contrôle sur les affaires de la société et il pourra en particulier prendre inspection des livres et comptes au siège social mais sans déplacement.

Titre IV.- Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée des associés se réunira aussi souvent que les affaires de la société l'exigent sur convocation du ou des gérants et sur convocation d'un ou de plusieurs associés. Pareille convocation doit convenir l'ordre du jour de l'assemblée.

Art. 15. Le vote des délibérations de l'assemblée des associés, sur tous les points y compris les modifications statutaires, est déterminé par la majorité des trois quarts des votes des associés présents ou représentés, chaque part donnant droit à une voix.

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le premier exercice commence le jour de la constitution de la société et se termine le trente et un décembre deux mille quatre.

Art. 17. Le bilan est soumis à l'approbation des associés qui décident de l'emploi des bénéfices. Tout associé peut prendre au siège social communications de l'inventaire et du bilan pendant les huit jours qui précèdent l'assemblée générale ordinaire.

Titre V.- Dissolution et Liquidation

Art. 18. En cas de dissolution, la liquidation sera faite soit par le ou les liquidateurs nommés par les associés, soit par les associés.

Les pouvoirs du ou des liquidateurs seront fixés lors de leur nomination. A défaut de pareille fixation, le ou les liquidateurs jouiront des pouvoirs les plus étendus pour réaliser la liquidation, notamment, vendre les immeubles à l'amiable ou aux enchères, toucher les prix de vente, consentir tous désistements, ou mainlevées, avec ou sans constatation de paiement, régler et acquitter le passif.

Titre VI.- Dispositions générales

Art. 19. Les articles 1832 à 1872 du code civil ainsi que les modifications apportées au régime des sociétés civiles par la loi du 18 septembre 1933 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'est pas dérogé par les présents statuts.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de sept cent cinquante euros (EUR 750,-) sauf à parfaire ou diminuer.

Assemblée générale

Après avoir arrêté ainsi les statuts de la société, les associés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale, à laquelle ils se considèrent comme dûment convoqués, et, à l'unanimité, ont pris les résolutions suivantes:

1) Est nommée gérante unique:

Madame Milena Stefanie Auguste Hohenstein, prénommée.

2) La société est valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature de la gérante.

B) L'adresse de la société est fixée à L-4042 Esch-sur-Alzette, 80, rue du Brill.

Déclaration fiscale

Les associés déclarent être mère et enfant et requièrent la réduction du droit d'apport prévu en matière de sociétés familiales par l'article 6 de la loi du 29 décembre 1971.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Hohenstein, A. Cohen, A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 11 août 2004, vol. 900, fol. 40, case 5. – Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux parties sur demande pour servir à des fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 16 août 2004.

A. Biel.

(069474.3/203/136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2004.

AEQUITAS EUROPE 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 250.000,00

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 92.771.

Le bilan et le compte de profits et de pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT03963, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2004.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG)

Agent domiciliaire

Signatures

(070054.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

VAL - NEST S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 15, rue de l'Alzette.
R. C. Luxembourg B 102.343.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le vingt-huit juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

1) REGALE-AETOS SCI, société civile, ayant son siège social à L-4011 Esch-sur-Alzette, 15, rue de l'Alzette, ici représentée par son gérant Monsieur Sandro Pica, employé privé, demeurant à Esch-sur-Alzette, 12, place de l'Europe, habilité à engager la Société par sa seule signature.

2) MEDICI S.A., société anonyme, ayant son siège social à L-4011 Esch-sur-Alzette, 15, rue de l'Alzette, ici représentée par son administrateur-délégué Monsieur Sandro Pica, prénommé, habilité à engager la Société par sa seule signature.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de VAL - NEST S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Esch-sur-Alzette.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet l'acquisition, la vente, la mise en valeur et la gestion de tous immeubles pour compte propre ainsi que toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter la réalisation.

Art. 5. Le capital social est fixé à EUR 31.000 (trente et un mille euros) représenté par 100 (cent) actions d'une valeur nominale de EUR 310,- (trois cent dix euros) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Art. 8. Le Conseil d'Administration désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou téléfax, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Art. 9. Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Toutefois le premier administrateur-délégué pourra être nommé par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires.

Art. 10. La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.

Art. 11. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Année sociale - Assemblée générale

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 13. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 14. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Art. 15. L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 16. L'assemblée générale annuelle se réunit, le 18 octobre à onze heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 17. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre deux mille quatre.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en deux mille cinq.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1) REGALE-AETOS SCI, prénommée, cinquante-cinq actions	55
2) MEDICI S.A., prénommée, quarante-cinq actions	45
Total: cent actions	100

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Les parties évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution, à la somme de EUR 1.500,-.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

a) Monsieur Sandro Pica, employé privé, né le 26 mars 1958 à Nocera (I), demeurant à L-4112 Esch-sur-Alzette, 12, place de l'Europe.

b) Madame Nadia Gresse, née le 28 mars 1972 à Namur (B), demeurant à L-3960 Ehlange-s/Mess, 30a, rue du Centre.

c) Monsieur Maurizio Saggi, employé privé, né le 3 juillet 1965 à Steinfort, demeurant à L-4985 Sanem, 12, rue des Pommiers,

3) Est appelée aux fonctions de commissaire:

Madame Manuela Arpetti, née le 24 juin 1960 à Differdange, demeurant à L-4411 Soleuvre, 16, rue Daennbesch.

4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2009.

5) L'assemblée décide de nommer Monsieur Sandro Pica, prénommé comme administrateur-délégué avec pouvoir de signature individuelle.

5) Le siège social est fixé à L-4011 Esch-sur-Alzette, 15, rue de l'Alzette.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Pica, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 3 août 2004, vol. 428, fol. 42, case 8. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la prédite société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 août 2004.

H. Hellinckx.

(068386.3/242/123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

DREES & SOMMER LUXEMBOURG, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Kapital: EUR 12.500,-.

Gesellschaftssitz: L-1630 Luxembourg, 18-20, rue Glesener.

H. R. Luxemburg B 92.568.

Abtretung von Geschäftsanteilen vom 11. August 2004

Gemäss einem Vertrag vom 11. August 2004 über den Verkauf und die Abtretung von Geschäftsanteilen, setzt sich das Gesellschaftskapital von 12.500,- EUR nun wie folgt zusammen:

1. DREES & SOMMER INTERNATIONAL GmbH, Obere Waldplätze 13, D-70569 Stuttgart	90 Anteile
2. Dipl. Ing. Frank Reuther, Am Durchblick 1, D-81247 München.	10 Anteile
Total	100 Anteile

Pour réquisition et publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 10. August 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, Luxembourg

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2004, réf. LSO-AT05047. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069791.3/502/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

UBS DYNAMIC FLOOR FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 44.182.

Résolution circulaire du 1^{er} juillet 2004

- Acceptation de la démission de:

* M. Manuel Hauser en tant qu'administrateur délégué à la gestion journalière.

- Est élu au Conseil d'administration se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2005:

* M. Aloyse Hemmen

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2004.

Pour UBS DYNAMIC FLOOR FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.

UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

C. Nilles / I. Asseray

Associate Director / Director

Beschluss der Verwaltungsrates der UBS DYNAMIC FLOOR FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.

vom 1. Juli 2004

Gegenstand des Beschlusses:

- Ernennung im Verwaltungsrat

Beschluss:

- Der Verwaltungsrat nimmt die Entscheidung von Herrn Manuel Hauser, sein Mandat als Mitglied des Verwaltungsrates per 11. Mai 2004 niederzulegen, zur Kenntnis. Die verbleibenden Mitglieder des Verwaltungsrates beschliessen einstimmig Herrn Aloyse Hemmen per 1. Juli 2004 als neues Mitglied des Verwaltungsrates zu ernennen.

- Sämtliche Zirkularbeschlüsse, welche durch alle Verwaltungsratsmitglieder mit Ausnahme von Herrn Manuel Hauser unterschrieben sind, sind rechtskräftig.

Erstellt am 1. Juli 2004.

A. Jacobs / M. Cueni / G. Fusenig / G. Schintgen

Präsident / Vize-Präsident / Mitglied / Mitglied

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2004, réf. LSO-AS07210. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070449.3/000/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

52624

GIESSE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 65.580.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 30 avril 2004

Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2001/2002 comme suit:

M. Lorenzo Spatocco, demeurant à Chieti (Italie), président;
Mme Raffaella Luciani, demeurant à Chieti (Italie), administrateur;
M. Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux Comptes
AACO, S.à r.l., 6 rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures
Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2004, réf. LSO-AT04633. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069812.3/024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

TOPSET HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 43.122.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 6 mai 2004

Résolution:

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2004 comme suit:

Conseil d'administration
MM. Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;
Patrick Ehrhardt, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Christophe Velle, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes
MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 5 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Pour extrait conforme
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société anonyme
Banque domiciliataire
Signatures
Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2004, réf. LSO-AT05344. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069813.3/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

AEQUITAS EUROPE 3, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Capital social: EUR 225.000,00

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 92.772.

Le bilan et le compte de profits et de pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT03968, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2004.
Pour extrait sincère et conforme
BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG)
Agent domiciliataire
Signatures

(070055.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

LISBOAFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 70.983.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 1^{er} avril 2004, les mandats des Administrateurs, VALON S.A., Société anonyme, LANNAGE S.A., Société anonyme et KOFFOUR S.A., Société anonyme et du Commissaire aux comptes AUDIT TRUST S.A., Société anonyme, ont été renouvelés pour la durée de six ans, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010.

Luxembourg, le 19 août 2004.

Pour LISBOAFIN S.A., Société anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2004, réf. LSO-AT04745. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069898.3/1017/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

SO.PLA.GE. HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 38.596.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 9 juillet 2004, les mandats des Administrateurs M. Silvano Agostini, Dr Severo Antonini et M. Antonio Ventura ainsi que du Commissaire aux comptes CONSULFIDE S.A. ont été renouvelés pour une durée de six ans expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010.

Dr Severo Antonini et M. Antonio Ventura sont confirmés dans leurs fonctions d'administrateur-délégué.

Luxembourg, le 19 août 2004.

Pour SO.PLA.GE. HOLDING S.A., Société anonyme holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2004, réf. LSO-AT04747. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069899.3/1017/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

GEOTEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1225 Luxembourg, 4, rue Béatrix de Bourbon.
R. C. Luxembourg B 19.774.

Le siège social de la société est sis au 4, rue Béatrix de Bourbon, L-1225 Luxembourg.

Luxembourg, le 19 juillet 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2004, réf. LSO-AS07738. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069878.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

DUVAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 39.014.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 22 avril 2003, la décision des Administrateurs du 30 septembre 2002 de coopter M. Guy Kettmann au Conseil d'administration a été ratifiée. Par cette même assemblée, les mandats des Administrateurs M. Guy Baumann, M. Jean Bodoni et M. Guy Kettmann ont été renouvelés pour la durée de six ans, jusqu'à l'issue de l'assemblée annuelle de 2009. AUDIT TRUST S.A., Société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg a été nommée Commissaire aux comptes en remplacement de Mme Isabelle Arend, démissionnaire, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2009.

Luxembourg, le 19 août 2004.

Pour DUVAL INVESTMENTS S.A., Société anonyme holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2004, réf. LSO-AT04748. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069900.3/1017/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

SILPAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 70.140.

—
*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
tenue au siège social à Luxembourg, le 21 mai 2002 à 11.00 heures*

L'Assemblée approuve les comptes au 31 décembre 2001.

L'Assemblée donne décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de leur mandat au 31 décembre 2001.

Reconduction des mandats de Monsieur Marc Ambroisien, Monsieur Reinald Loutsch et Madame Elise Lethuillier en tant qu'Administrateurs et de HRT REVISION, S.à r.l., en tant que Commissaire aux Comptes pour une durée d'un an, leur mandat prenant fin à l'assemblée statuant sur les comptes de l'année 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2002.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2004, réf. LSO-AT04989. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069845.3/817/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

FINANCIERE FLORANNE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 25.235.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 18 août 2004 à Luxembourg

L'Assemblée renouvelle pour une période de 6 ans le mandat des Administrateurs et du Commissaire sortants, à savoir Messieurs Glesener Guy, Tordoor Jacques, Gillet Etienne en tant qu'administrateurs et la société AUDITEX, S.à r.l. en tant que commissaire aux comptes.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2010.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04057. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069871.3/3842/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

**S.I.I.L. S.A., SOCIETE IMMOBILIERE D'INVESTISSEMENT DU LUXEMBOURG S.A.,
Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 27.455.

—
DISSOLUTION

Extrait

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale, qui s'est tenue en date du 16 août 2004 que

1. le rapport des commissaires spéciaux sur la gestion de la liquidation et de la dissolution de la société a été approuvé.
2. l'assemblée a accordé décharge pleine de leurs missions respectives au liquidateur, aux administrateurs et aux commissaires.
3. l'assemblée a décidé la clôture de la liquidation et constate la dissolution définitive de la société.
4. les documents de la société seront conservés pendant la durée légale de cinq ans au siège de la société, 23, rue Beaumont à L-1219 Luxembourg.

Luxembourg, le 16 août 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2004, réf. LSO-AT04629. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070010.3/535/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

KAMAYA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 60.451.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2004, réf. LSO-AT04815, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2004.

Pour KAMAYA HOLDING S.A., Société anonyme holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(069908.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

KAMAYA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 60.451.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2004, réf. LSO-AT04813, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2004.

Pour KAMAYA HOLDING S.A., Société anonyme holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(069909.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

NEWHOLD S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 26.374.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 6 août 2004 à Luxembourg

L'Assemblée renouvelle pour une période de 6 ans le mandat des Administrateurs et du Commissaire sortants, à savoir Messieurs Glesener Guy, Tordoor Jacques, Gillet Etienne en tant qu'administrateurs et la société AUDITEX, S.à.r.l. en tant que commissaire aux comptes.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2010.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04044. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069863.3/3842/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

DUVERNEY FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 24.973.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 27 août 2004 à Luxembourg

L'Assemblée renouvelle pour une période de 6 ans le mandat des Administrateurs et du Commissaire sortants, à savoir Messieurs Glesener Guy, Tordoor Jacques, Gillet Etienne en tant qu'administrateurs et la société AUDITEX, S.à.r.l. en tant que commissaire aux comptes.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2010.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04043. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069867.3/3842/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

ROLINSKY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 42.914.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04091, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 18 août 2004.

Signature.

(069839.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

SCAN MARITIME HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 22.914.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04096, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2004.

Signature.

(069841.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

WESTINGHOLD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 27.119.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04100, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2004.

Signature.

(069844.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

MARITA HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 47.427.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04087, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 18 août 2004.

Signature.

(069837.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

HALLIBURTON LUXEMBOURG FINANCE COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 86.620,-.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 95.417.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 13 Août 2004 que:

Monsieur Bruno Beernaerts a été nommé gérant, en remplacement de Monsieur Jan Rottiers, démissionnaire.

Pleine et entière décharge a été accordée à Monsieur Jan Rottiers.

Le mandat de Monsieur Bruno Beernaerts prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes arrêtés au 31 décembre 2003.

Luxembourg, le 19 août 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05554. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070404.3/727/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

NAJAC HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 18.485.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04073, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 18 août 2004.

Signature.

(069834.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

ARELA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 16.330.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04084, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 18 août 2004.

Signature.

(069836.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

COMPAGNIE FINANCIERE D'ALEMBERT, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 18.538.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04060, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 18 août 2004.

Signature.

(069831.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

CYCLAMEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 20.798.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04067, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069826.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

G.I.D. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 56.334.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04071, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 18 août 2004.

Signature.

(069808.2/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

PALMERS HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 70.685.

Le bilan au 31 octobre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2004, réf. LSO-AT02808, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2004.

Signature.

(070092.3/1349/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

INFODATAINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Bereldange, 202, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 81.534.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 août 2004, réf. LSO-AT03573, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 24 août 2004.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(070041.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

ACM INTERNATIONAL TECHNOLOGY FUND SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 18, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 21.278.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05860, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2004.

Signature.

(070099.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

FLORENVILLE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 67.031.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03651, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2004.

pour FLORENVILLE INVESTMENTS S.A.

société anonyme

P. Bun

Administrateur

(070082.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

KADJOU S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 81.874.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT03999, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2004.

pour KADJOU S.A.

société anonyme holding

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(070069.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

BAYWA S.A., Société Anonyme.

Gesellschaftssitz: L-3327 Crauthem, 17, rue Jean Braun.
H. R. Luxemburg B 80.015.

Auszug aus dem Protokoll der ausserordentlichen Hauptversammlung vom 29. Juli 2004

1. Der Rücktritt als Verwaltungsratsmitglied von Frau Marie-Claire Walers wohnhaft in L-3326 Crauthem, 17, rue Jean Braun wird angenommen.

Die Versammlung erteilt Frau Marie-Claire Walers volle Entlastung für ihre Tätigkeit bis zum heutigen Tag.

Frau Marie-Claire Walers ist ab dem heutigen Tag frei von allen Verpflichtungen gegenüber der BAYWA S.A.

2. An Stelle von Marie-Claire Walers, wird Herr Nasser Bayani-Keyvani, wohnhaft zu Téhéran (Iran) Passport R 4133557, einstimmig zum neuen Verwaltungsratsmitglied ernannt.

Das Mandat von Herrn Nasser Bayani-Keyvani endet bei der jährlichen Generalversammlung des Jahres 2006.

Unterschriften.

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2004, réf. LSO-AT03565. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070029.3/680/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

VLIMMO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 45.279.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT03983, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2004.

pour VLIMMO INTERNATIONAL S.A.

société anonyme holding

M. Juncker

Administrateur

(070060.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

VEGA, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 21.175.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT03974, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2004.

pour VEGA

société anonyme holding

M.-J. Reyter

Administrateur

(070057.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

SEGALUX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 62.335.

La société FIDUPLAN S.A., avec siège social à L-1635 Luxembourg, allée Léopold Goebel, 87, démissionne de son mandat de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

Luxembourg, le 23 août 2004.

FIDUPLAN S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2004, réf. LSO-AT05326. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070198.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

INVESTEC FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 360.458.640,-.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 52.359.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05555, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(070398.3/727/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

CARRIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7790 Bissen, 19, rue Charles-Frédéric Mersch.
R. C. Luxembourg B 27.718.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 août 2004, réf. LSO-AT05328, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CARRIERE, S.à r.l.

FIDUPLAN S.A.

Signature

(070195.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

COMPOUND INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.
R. C. Luxembourg B 64.826.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 août 2004, réf. LSO-AT05333, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

pour COMPOUND INVESTMENTS S.A.

FIDUPLAN S.A.

Signature

(070191.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

CBG ALTERNATIVE SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 79.966.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2004, réf. LSO-AR00653, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(070306.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

TINSEL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 99.525.

Le conseil d'administration de TINSEL INVESTMENTS S.A. a appelé par décision du 28 juillet 2004, puis constaté par décision du 2 août 2004, la libération de l'intégralité du solde du capital souscrit de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TINSEL INVESTMENTS S.A.

BONN SCHMITT STEICHEN

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2004, réf. LSO-AT05473. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070305.3/275/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

**S.I.T.T.A.G. SOCIETE INTERNATIONALE DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIES S.A.,
Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 75.055.

Par lettre recommandée du 1^{er} juillet 2004, la société FIDUPLAN S.A., avec siège social à L-1635 Luxembourg, allée Léopold Goebel, 87, dénonce le contrat de domiciliation avec effet au 31 juillet 2004.

Luxembourg, le 23 août 2004.

FIDUPLAN S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2004, réf. LSO-AT05324. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070200.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

GLOBALTEL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 71.955.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue à Luxembourg le 17 mai 2004

Le Conseil prend acte de la démission de Madame Martine Zeutzius de son poste d'administrateur de la société et lui accorde pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat.

Le nombre des administrateurs passe de six à cinq.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2004, réf. LSO-AT05274. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070134.3/3842/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

GESTION PREMIER FUND, Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 49.164.

Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 13 janvier 2004

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la Société du 2, rue Nicolas Bové, L-1253 au 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, avec effet au 1^{er} mars 2004.

Luxembourg, le 2 mars 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2004, réf. LSO-AT03485. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070323.3/1024/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

REINERT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3364 Leudelange, 48, rue de la Poudrerie.
R. C. Luxembourg B 65.042.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 août 2004, réf. LSO-AT05330, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour compte de REINERT, S.à r.l.

FIDUPLAN S.A.

Signature

(070210.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

ICM DIVERSIFIED ALPHA FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 94.280.

Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 27 avril 2004

En date du 27 avril 2004, le Conseil d'Administration a décidé:

- d'accepter la démission de M. Laurent Cauchy en date du 27 avril 2004, en tant qu'administrateur,
- de coopter M. Arnaud Chambriard, sous réserve de l'agrément de la Commission de Surveillance du Secteur Financier, en remplacement de M. Laurent Cauchy, démissionnaire.

Luxembourg, le 28 avril 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2004, réf. LSO-AT03533. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070349.3/1024/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

IHB LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 80.191.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05811, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

Décharge est accordée aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2004.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

(070379.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

PENTAIR GLOBAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 36.357.55,-.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 72.853.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05857, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

Décharge a été accordée aux gérants et au Commissaire aux comptes pour l'exercice de leur fonction.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2004.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

(070399.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

LION FORTUNE, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 33.925.

Extrait des résolutions prises du Conseil d'Administration du 13 janvier 2004

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la Sicav du 2, rue Nicolas Bové, L-1253 au 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, avec effet au 30 janvier 2004.

Luxembourg, le 20 février 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2004, réf. LSO-AT03493. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070333.3/1024/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

MERRILL LYNCH INTERNATIONAL INVESTMENT FUNDS,

Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 6.317.

Madame Elizabeth Corley a démissionné de sa fonction d'administrateur dans MERRILL LYNCH INTERNATIONAL INVESTMENT FUNDS avec effet au 20 avril 2004.

Monsieur Terry K. Glenn a démissionné de sa fonction d'administrateur dans MERRILL LYNCH INTERNATIONAL INVESTMENT FUNDS avec effet au 20 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2004, réf. LSO-AT05284. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070420.3/267/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

MONSUN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 87.732.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 août 2004, réf. LSO-AT05118, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Gérant

Signatures

(070487.3/710/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

AHV INTERNATIONAL PORTFOLIO, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 59.639.

Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 13 janvier 2004

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la Sicav du 2, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg au 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, avec effet au 18 février 2004.

Luxembourg, le 20 février 2004.

Pour extrait sincère et conforme,

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2004, réf. LSO-AT03482. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070324.3/1024/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

GRINO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 87.731.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 août 2004, réf. LSO-AT05122, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Gérant

Signatures

(070489.3/710/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

INVESTEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 49.841.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05557, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(070411.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

GELT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3452 Dudelange, Zone Industrielle Wolser.
R. C. Luxembourg B 55.144.

Les états financiers au 31 décembre 2003, enregistrés au Luxembourg, le 20 août 2004, réf. LSO-AT04941, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2004.

J.-P. de Bonhome

Directeur

Un mandataire

(070500.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

SAFETYCONCEPT, Groupe d'Intérêt Economique.

Siège social: L-4461 Belvaux, 45, rue de Hussigny.

R. C. Luxembourg C 66.

—
Assemblée extraordinaire du 17 août 2004

Ordre du jour:

1. Clôture de la liquidation volontaire du groupement d'intérêt économique SAFETYCONCEPT.

Présences:

Monsieur Erwin Pols, gérant

Monsieur Fernand Braun, gérant.

Décisions:

1. La clôture de la liquidation volontaire du groupement d'intérêt économique a été constatée et acceptée.

Belvaux, le 17 août 2004.

E. Pols / F. Braun.

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT05986. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070223.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

GESTION LION INVESTMENT FUND, Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 22.715.

—
Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 13 janvier 2004

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la Société du 2, rue Nicolas Bové, L-1253 au 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, avec effet au 16 février 2004.

Luxembourg, le 20 février 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2004, réf. LSO-AT03489. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070322.3/1024/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

FELLOW FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 71.244.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05773, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

Décharge est accordée aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

LUXIFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05802. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070424.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

MERRILL LYNCH OFFSHORE STERLING TRUST, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 24.990.

—
Madame Elisabeth Corley a démissionné de sa fonction d'administrateur dans MERRILL LYNCH OFFSHORE STERLING TRUST avec effet au 20 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2004, réf. LSO-AT05289. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070415.3/267/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

UBS MEDIUM TERM BOND FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 66.302.

Résolution circulaire du 1^{er} juillet 2004

- Acceptation de la démission de:
 - * M. Manuel Hauser en tant qu'administrateur délégué à la gestion journalière.
 - Est élu au Conseil d'administration se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2005:
 - * M. Aloyse Hemmen
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2004.

Pour UBS MEDIUM TERM BOND FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.

UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

C. Nilles / I. Asseray

Associate Director / Director

Beschluss der Verwaltungsrates der UBS MEDIUM TERM BOND FUND MANAGEMENT COMPANY S.A. vom 1. Juli 2004

Gegenstand des Beschlusses:

- Ernennung im Verwaltungsrat

Beschluss:

- Der Verwaltungsrat nimmt die Entscheidung von Herrn Manuel Hauser, sein Mandat als Mitglied des Verwaltungsrates per 11. Mai 2004 niederzulegen, zur Kenntnis. Die verbleibenden Mitglieder des Verwaltungsrates beschliessen einstimmig Herrn Aloyse Hemmen per 1. Juli 2004 als neues Mitglied des Verwaltungsrates zu ernennen.

- Sämtliche Zirkularbeschlüsse, welche durch alle Verwaltungsratsmitglieder mit Ausnahme von Herrn Manuel Hauser unterschrieben sind, sind rechtskräftig.

Erstellt am 1. Juli 2004.

A. Jacobs / M. Cueni / G. Fussenig / G. Schintgen

Präsident / Vize-Präsident / Mitglied / Mitglied

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2004, réf. LSO-AS07207. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070442.3/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

GUARDIAN INDUSTRIES EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3452 Dudelange, Zone Industrielle Wolser.

R. C. Luxembourg B 78.695.

Les états financiers au 31 décembre 2001, enregistrés au Luxembourg, le 20 août 2004, réf. LSO-AT04929, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2004.

J.-P. de Bonhome

Directeur

Un mandataire

(070504.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

GUARDIAN LUXGUARD I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4940 Bascharage, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 17.385.

Les états financiers au 31 décembre 2003, enregistrés au Luxembourg, le 20 août 2004, réf. LSO-AT04921, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2004.

J.-P. de Bonhome

Directeur

Un mandataire

(070501.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

UBS LIMITED RISK FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 64.124.

Résolution circulaire du 1^{er} juillet 2004

- Acceptation de la démission de:
 - * M. Manuel Hauser en tant qu'administrateur délégué à la gestion journalière.
 - Est élu au Conseil d'administration se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2005:
 - * M. Aloyse Hemmen
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2004.

Pour UBS LIMITED RISK FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.

UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

C. Nilles / I. Asseray

Associate Director / Director

Beschluss der Verwaltungsrates der UBS FOCUSED FUND MANAGEMENT COMPANY S.A. vom 1. Juli 2004

Gegenstand des Beschlusses:

- Ernennung im Verwaltungsrat

Beschluss:

- Der Verwaltungsrat nimmt die Entscheidung von Herrn Manuel Hauser, sein Mandat als Mitglied des Verwaltungsrates per 11. Mai 2004 niederzulegen, zur Kenntnis. Die verbleibenden Mitglieder des Verwaltungsrates beschliessen einstimmig Herrn Aloyse Hemmen per 1. Juli 2004 als neues Mitglied des Verwaltungsrates zu ernennen.

- Sämtliche Zirkularbeschlüsse, welche durch alle Verwaltungsratsmitglieder mit Ausnahme von Herrn Manuel Hauser unterschrieben sind, sind rechtskräftig.

Erstellt am 1. Juli 2004.

A. Jacobs / M. Cueni / G. Fusenig / G. Schintgen

Präsident / Vize-Präsident / Mitglied / Mitglied

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2004, réf. LSO-AS07196. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070441.3/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

UBS FOCUSED FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 75.662.

Résolution circulaire du 1^{er} juillet 2004

- Acceptation de la démission de:
 - * M. Manuel Hauser en tant qu'administrateur délégué à la gestion journalière.
 - Est élu au Conseil d'administration se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2005:
 - * M. Aloyse Hemmen
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2004.

Pour UBS FOCUSED FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.

UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

C. Nilles / I. Asseray

Associate Director / Director

Beschluss des Verwaltungsrates der UBS FOCUSED FUND MANAGEMENT COMPANY S.A. vom 1. Juli 2004

Gegenstand des Beschlusses:

- Ernennung im Verwaltungsrat

Beschluss:

- Der Verwaltungsrat nimmt die Entscheidung von Herrn Manuel Hauser, sein Mandat als Mitglied des Verwaltungsrates per 11. Mai 2004 niederzulegen, zur Kenntnis. Die verbleibenden Mitglieder des Verwaltungsrates beschliessen einstimmig Herrn Aloyse Hemmen per 1. Juli 2004 als neues Mitglied des Verwaltungsrates zu ernennen.

- Sämtliche Zirkularbeschlüsse, welche durch alle Verwaltungsratsmitglieder mit Ausnahme von Herrn Manuel Hauser unterschrieben sind, sind rechtskräftig.

Erstellt am 1. Juli 2004.

A. Jacobs / M. Cueni / G. Fusenig / G. Schintgen

Präsident / Vize-Präsident / Mitglied / Mitglied

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2004, réf. LSO-AS07193. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070439.3/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

UBS HEISEI FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 70.993.

Résolution circulaire du 1^{er} juillet 2004

- Acceptation de la démission de:

* M. Manuel Hauser en tant qu'administrateur délégué à la gestion journalière.

- Est élu au Conseil d'administration se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2005:

* M. Aloyse Hemmen

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2004.

Pour UBS HEISEI FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.

UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

C. Nilles / I. Asseray

Associate Director / Director

Beschluss des Verwaltungsrates der UBS HEISEI FUND MANAGEMENT COMPANY S.A. vom 1. Juli 2004

Gegenstand des Beschlusses:

- Ernennung im Verwaltungsrat

Beschluss:

- Der Verwaltungsrat nimmt die Entscheidung von Herrn Manuel Hauser, sein Mandat als Mitglied des Verwaltungsrates per 11. Mai 2004 niederzulegen, zur Kenntnis. Die verbleibenden Mitglieder des Verwaltungsrates beschliessen einstimmig Herrn Aloyse Hemmen per 1. Juli 2004 als neues Mitglied des Verwaltungsrates zu ernennen.

- Sämtliche Zirkularbeschlüsse, welche durch alle Verwaltungsratsmitglieder mit Ausnahme von Herrn Manuel Hauser unterschrieben sind, sind rechtskräftig.

Erstellt am 1. Juli 2004.

A. Jacobs / M. Cueni / G. Fusenig / G. Schintgen

Präsident / Vize-Präsident / Mitglied / Mitglied

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2004, réf. LSO-AS07195. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070440.3/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

IN TIME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 94.763.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 juillet 2004

Il résulte du procès-verbal d'une Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 9 juillet 2004 que:

Monsieur Philippe Penning, avocat à la Cour, demeurant à L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal, a été nommé administrateur en remplacement de Monsieur Mathieu Delpech, demeurant à F-75006 Paris, 78, rue Mazarine qui a été révoqué de ses fonctions d'administrateur et d'administrateur-délégué avec effet au 9 juillet 2004.

Le mandat du nouvel administrateur viendra à échéance à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2008.

La composition du nouveau conseil d'administration est dès lors la suivante:

- Monsieur Jim Penning, administrateur
- Monsieur Jean-Cristophe Tressel, administrateur
- Monsieur Philippe Penning, administrateur.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2004, réf. LSO-AT05169. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069402.3/4287/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2004.

SOFIDELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 35.842.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 24 août 2004, réf. LSO-AT05343, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Mangen.

(069694.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

NOVIGO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7764 Bissen, 3, rue des Champs.
R. C. Luxembourg B 102.304.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le vingt-deux juillet.

Par-devant Maître Fernand Unsen, notaire de résidence à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. Monsieur Yves Sinner, designer, demeurant à L-7764 Bissen, 3, rue des Champs;
2. Monsieur Michel Sinner, avocat, demeurant à L-7764 Bissen, 3, rue des Champs.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer comme suit:

Chapitre I^{er}. - Nom - Durée - Objet - Siège social

Art. 1^{er}. Nom et Durée. Il existe une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois sous le nom de NOVIGO, S.à r.l. (la Société) qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et plus particulièrement par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) ainsi que par les présents statuts.

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 2. Objet. La Société a pour objet, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, tant pour son compte que pour le compte de tiers, et par tous moyens:

1. Le commerce d'ameublement et de décoration incluant le développement, le design et la commercialisation d'objets domestiques utilisant une source d'énergie renouvelable.

2. De façon plus générale, toutes opérations commerciales, financières et mobilières, création de sociétés, ainsi que toutes prestations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social dès lors qu'elles seront utiles à sa réalisation.

Art. 3. Siège social. Le siège social de la Société est établi à Bissen.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution d'une assemblée générale extraordinaire de ses associés.

La Société peut avoir d'autres bureaux et succursales (que ce soient des établissements permanents ou non) à la fois au Luxembourg et à l'étranger.

Chapitre II.- Capital social

Art. 4. Capital et Apports. Le capital souscrit de la Société est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), représenté par 500 (cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

Ces parts ont été souscrites comme suit par:

1. Monsieur Yves Sinner, prénommé, quatre cent parts sociales	400
2. Monsieur Michel Sinner, prénommé, cent parts sociales	100
Total: cinq cents parts sociales.	<u>500</u>

Les parts sociales ont été libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents (12.500,-) euros se trouve dès à présent à la disposition de la Société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Art. 5. Augmentation du capital social. Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 6. Participation aux bénéfices. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes de l'actif social et des bénéfices.

Art. 7. Transfert de parts. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément des autres associés représentant au moins trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants. En toute hypothèse les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans six mois à partir du jour de la dénonciation, à peine de forclusion.

Art. 8. Décès, interdiction, faillite ou déconfiture d'un associé. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Chapitre III.- Gérance

Art. 9. Gérance. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, nommés par l'Assemblée Générale des Associés qui décide également de leur rémunération et des modalités de désignation de chacun des gérants. Le (ou les gérants) n'a pas besoin d'être associé. L'assemblée générale des associés peut à tout moment et ad nutum (sans justifier d'une raison) révoquer et remplacer le ou les gérants.

Art. 10. Pouvoirs. Le (ou les gérants), aura, vis-à-vis des tiers, les pouvoirs les plus étendus pour représenter la Société, contracter en son nom et l'engager pour tous les actes et opérations entrant dans l'objet social.

Art. 11. Responsabilité des gérants. Le (ou les gérants) ne contracte en raison de sa (leur) position/fonction, aucune responsabilité personnelle pour un engagement valablement pris par lui (eux) au nom de la Société, aussi longtemps que cet engagement est conforme aux Statuts de la Société et aux dispositions applicables de la Loi.

Chapitre IV.- Assemblée générale des associés

Art. 12. Assemblée générale annuelle. L'Assemblée Générale Annuelle des Associés se réunit annuellement au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg à préciser dans la convocation pour l'assemblée. L'Assemblée Générale Annuelle peut être tenue à l'étranger si suivant l'appréciation souveraine du ou des gérants, des circonstances exceptionnelles l'exigent.

Art. 13. Droit de vote des associés. Chaque associé peut prendre part aux assemblées générales quelque soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale qui n'a pas besoin d'être associé pour le représenter aux assemblées générales des associés.

Art. 14. Quorum, majorité. Les résolutions aux Assemblées Générales des Associés ne sont valablement prises que si elles sont adoptées par une majorité d'associés représentant plus de la moitié du capital social. Cependant, les résolutions modifiant les statuts et celles pour dissoudre, liquider ou fusionner la Société ne pourront être prises que par une majorité en nombre d'associés possédant au moins trois quarts du capital social.

Les résolutions des associés pourront, au lieu d'être prises lors d'une assemblée générale des associés, être prises par écrit par tous les associés. Dans cette hypothèse, un projet explicite de(s) résolution(s) à prendre devra être envoyé à chaque associé, et chaque associé votera par écrit.

Chapitre V.- Année sociale - Bilan - Répartition

Art. 15. Année sociale. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de la même année. Exceptionnellement le premier exercice commence au jour des présentes pour finir le trente et un décembre deux mille quatre.

Art. 16. Comptes sociaux. Chaque année, les livres sont clos et le ou les gérant(s), prépare(nt) le bilan et le compte de pertes et profits.

Art. 17. Inspection des documents. Chaque associé peut prendre connaissance du bilan et du compte de pertes et profits au siège social de la Société.

Art. 18. Distribution des bénéfiques - réserves. Les produits de la Société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution du fonds de réserve légal jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition des associés.

Chapitre VI.- Dissolution - Liquidation

Art. 19. Dissolution. L'insolvabilité ou la faillite ou n'importe quelle autre procédure similaire d'un ou des associé(s) n'entraînera pas la dissolution de la Société. Les associés doivent donner leur accord conformément aux dispositions de l'article 14, paragraphe 2 des présents Statuts à la dissolution et à la liquidation de la Société et fixer les modalités y relatives.

Art. 20. Liquidation. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par le(s) associé(s) qui détermineront leurs pouvoirs et leur rémunération.

Chapitre VII.- Loi applicable

Art. 21. Référence aux dispositions légales. Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, le ou les associé(s) s'en réfèrent aux dispositions de la Loi.

Art. 22. Déclaration pour le fisc. Conformément aux articles 6 et 7 de la loi modifiée du 29 décembre 1971, la Société NOVIGO, S.à r.l. est à considérer comme société familiale, les deux associés étant frères.

Résolutions des associés

Immédiatement après la constitution de la Société, les associés ont pris les résolutions suivantes:

1. Les associés désignent comme gérant unique de la Société la personne suivante, pour une durée indéterminée: Monsieur Yves Sinner, designer, demeurant à L-7764 Bissen, 3, rue des Champs.
2. Le siège social est établi à L-7764 Bissen, 3, rue des Champs.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement huit cents (800,-) euros.

Dont acte, fait et passé à Diekirch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeure, tous ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Y. Sinner, M. Sinner, F. Unsen.

Enregistré à Diekirch, le 26 juillet 2004, vol. 614, fol. 36, case 6. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

Pour expédition conforme, délivrée à la demande de la société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 12 août 2004.

F. Unsen.

(067669.3/234/120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2004.

ALMAGEV S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 73.095.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 11 juin 2004

Conseil d'Administration

L'assemblée générale a décidé de renouveler le mandat des administrateurs pour une durée de 6 ans. Le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'assemblée générale de 2010 est composé comme suit:

- Fons Mangen, Réviseur d'Entreprises demeurant à L-9088 Ettelbruck, 147, rue de Warken
- Jean-Hugues Antoine, Comptable, demeurant à B-6810 Jamoigne, rue du Faing 19B
- Carine Reuter, Secrétaire, demeurant à L-3332 Fennange, 5, rue des champs

Commissaire aux Comptes

L'assemblée générale a décidé de renouveler le mandat du commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans. Le Commissaire aux Comptes en fonction jusqu'à l'assemblée générale de 2010 est Monsieur Dominique Maqua, Comptable, demeurant à 2, rue Grande à B-6767 Torgny.

Pour extrait sincère et conforme

F. Mangen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2004, réf. LSO-AT05315. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069722.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

KOSIC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activités Syrdall.

R. C. Luxembourg B 97.939.

In the year two thousand and four, on the fourteenth of July.

Before Us Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Mersch (Luxembourg),

Was held an Extraordinary General Meeting of the Shareholders of KOSIC, S.à r.l., having its registered office at L-2535 Luxembourg, 8, boulevard Emmanuel Servais, incorporated in the form of a société anonyme and under the name of ORCO HOTEL COLLECTION S.A. by a deed of the undersigned notary on the 12th of December 2003, published in the Mémorial C number 112 of January 28, 2004. The name of the Company has been changed into KOSIC S.A. by a deed of the undersigned notary on the 26th of January 2004, and the form of the Company has been changed into a société à responsabilité limitée by a deed of the undersigned notary of the 6th of February 2004. The Articles of Incorporation have been amended for the last time by a deed of the undersigned notary of June 16, 2004.

The Meeting is presided over by Mr Luc Leroi, employee, residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mrs Carine Hardy, employee, residing in Luxembourg.

The Meeting elects as scrutineer Mr Jean-Pierre Baccus, employee, residing in Luxembourg.

The chairman declares and requests the notary to record that:

I.- The shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list will be annexed to this document to be filed with the registration authorities.

II.- As appears from the attendance list, the eight hundred and twenty (820) class A shares and the eight hundred and twenty (820) class B shares, representing the whole capital of the corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III.- That the agenda of the Meeting is the following:

1. Increase of capital by an amount of five thousand euros (EUR 5,000.-) in order to raise it from forty-one thousand euros (EUR 41,000.-) to forty-six thousand euros (EUR 46,000.-) by the issue of one hundred (100) new class A shares and one hundred (100) new class B shares.

2. Subscription and payment of the 100 new class A shares by ORCO PROPERTY GROUP S.A. at a total price of two thousand five hundred euros (EUR 2,500.-) and of the 100 new class B shares by GECGE KOSIK INVESTORS, S.à r.l., at a total price of two million five hundred and two thousand five hundred euros (EUR 2,502,500.-).

3. Amendment of article 5.1. of the Articles of Incorporation.

4. Transfer of the registered office to Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall and amendment of article 4 of the Articles of Incorporation.

After the foregoing has been approved by the Meeting, the same unanimously took the following resolutions:

First resolution

The meeting resolves to increase the capital by an amount of five thousand euros (EUR 5,000.-) in order to raise it from forty-one thousand euros (EUR 41,000.-) to forty-six thousand euros (EUR 46,000.-) by the issue of one hundred (100) new class A shares and one hundred (100) new class B shares with a par value of twenty-five euros (EUR 25.-) each.

Subscription and payment

The new shares are subscribed as follows:

- one hundred (100) new class A shares are subscribed by ORCO PROPERTY GROUP S.A, having its registered office at Luxembourg, 8, boulevard Emmanuel Servais, here represented by Mr Luc Leroi, above named, by virtue of a proxy, given in Luxembourg, on July 9th, 2004,

at a total price of two thousand five hundred euros (EUR 2,500.-);

- one hundred (100) new class B shares are subscribed by GECGE KOSIK INVESTORS, S.à r.l., having its registered office at Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall, here represented by Mr. Luc Leroi, above named, by virtue of a proxy dated July 12th 2004,

at a total price of two million five hundred and two thousand five hundred euros (EUR 2,502,500.-).

The said proxies will remain attached to the present deed.

All the shares thus subscribed have been fully paid up in cash so that the amount of two million five hundred and five thousand euros (EUR 2.505.000.-), whereof five thousand euros (EUR 5,000.-) are allocated to the share capital and two million five hundred thousand euros (EUR 2,500,000.-) are allocated to a share premium account, is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary who expressly acknowledges it.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution Article 5.1. is amended as follows:

«5.1. The Company's share capital is set at forty-six thousand euros (EUR 46,000.-) divided into nine hundred and twenty (920) class A shares (the A Shares) held by the A member (the A Member) and nine hundred and twenty (920) class B shares (the B Shares) held by the B member (the B Member). The A Shares and the B Shares have a par value of twenty five euros (EUR 25.-) each and shall carry the respective voting rights, dividend rights and rights to appoint and remove managers and be subject to the restrictions on transfer hereinafter provided, but in all other respects shall be identical and rank pari passu».

Third resolution

The meeting resolves to transfer the registered office from Luxembourg to L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.

Fourth resolution

The meeting resolves to amend the first sentence of article 4 of the Articles of Incorporation as follows:

«The registered office of the Company is established in Munsbach»

Estimate of costs

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to EUR 29,000.-.

There being no further business on the Agenda, the Meeting was thereupon closed.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le quatorze juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg)

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société KOSIC S.à r.l., ayant son siège social à L-2535 Luxembourg, 8, boulevard Emmanuel Servais, constituée sous forme d'une société anonyme et sous la dénomination sociale de ORCO HOTEL COLLECTION S.A. suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 12 décembre 2003, publié au Mémorial C sous le numéro 112 du 28 janvier 2004. Le nom de la Société a été changé en KOSIC S.A. suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 26 janvier 2004, et la Société a été transformée en une société à responsabilité limitée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 6 février 2004. Les statuts en ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 16 juin 2004.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Luc Leroi, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Carine Hardy, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean-Pierre Baccus, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Il ressort de la liste de présence que les huit cent vingt (820) parts de classe A et les huit cent vingt (820) parts de classe B, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant:

1. Augmentation du capital social par un montant de cinq mille euros (EUR 5.000,-) pour le porter de son montant actuel de quarante et un mille euros (EUR 41.000,-) à un montant de quarante-six mille euros (EUR 46.000,-) par l'émission de cent (100) nouvelles parts sociales de classe A et cent (100) nouvelles parts sociales de classe B.

2. Souscription et libération des 100 nouvelles parts sociales de classe A par ORCO PROPERTY GROUP S.A. pour un prix total de deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-) et des 100 nouvelles parts sociales de classe B par GECGE KOSIK INVESTORS, S.à r.l. pour un prix total de deux Millions cinq cent deux mille cinq cents euros (EUR 2.502.500,-).

3. Modification de l'article 5.1 des statuts.

4. Transfert du siège social à Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall et modification afférente de l'article 4 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'Assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital d'un montant de cinq mille euros (EUR 5.000,-) pour le porter de son montant actuel de quarante et un mille euros (EUR 41.000,-) à un montant de quarante-six mille euros (EUR 46.000) par l'émission de cent (100) nouvelles parts sociales de classe A et cent (100) nouvelles parts sociales de classe B d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Souscription-Libération

Les nouvelles parts sont souscrites comme suit:

- cent (100) nouvelles parts sociales de classe A sont souscrites par ORCO PROPERTY GROUP S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 8, boulevard Emmanuel Servais, ici représentée par Monsieur Luc Leroi, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg, le 9 juillet 2004,

pour un montant total de deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-);

- cent (100) à nouvelles parts sociales de classe B sont souscrites par GECGE KOSIK INVESTORS, S.à r.l., ayant son siège social à Munsbach, 7, Parc d'Activité, Syrdall, ici représentée par Monsieur Luc Leroi, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 12 juillet 2004,

pour un montant total de deux millions cinq cent deux mille cinq cents euros (EUR 2.502.50,-).

Lesdites procurations resteront annexées aux présentes.

Toutes les parts sociales ainsi souscrites ont été entièrement libérées par un versement en espèces de sorte que le montant de deux millions cinq cent cinq mille euros (EUR 2.505.000,-), duquel cinq mille euros (EUR 5.000,-) sont alloués au capital social et deux millions cinq cent mille euros (EUR 2.500.000,-) sont alloués à un compte de réserve de prime d'émission, est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire soussigné qui le reconnaît expressément.

Deuxième résolution

En conséquence de la précédente résolution, l'article 5.1 est modifié comme suit:

«5.1. Le capital social est fixé à quarante six mille euros (EUR 46.000,-), représenté par neuf cent vingt (920) parts sociales de classe A (les Parts Sociales A) détenues par l'associé A (l'Associé A) et neuf cent vingt (920) parts sociales de classe B (les Parts Sociales B) détenues par l'associé B (l'Associé B). Les Parts Sociales A et les Parts Sociales B ont une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune et comportent leurs droits respectifs à savoir droits de vote, droits au dividende et droits de nommer et de révoquer des gérants, et sont soumises aux restrictions de cession prévues ci-après, mais sont identiques et prennent le même rang sous tous autres aspects».

Troisième résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de Luxembourg à L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de modifier la première phrase de l'article 4 des statuts comme suit:

«Le siège social est établi à Munsbach».

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison des présentes est évalué à environ EUR 29.000,-

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

A la demande des comparants, le notaire instrumentant, qui parle et comprend l'anglais, a établi le présent acte en anglais suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: L. Leroi, C. Hardy, J.-P. Baccus, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 20 juillet 2004, vol. 428, fol. 27, case 12. – Reçu 25.050 euros.

Le Receveur (signé): E. Weber.

Pour copie conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 26 juillet 2004

H. Hellinckx.

(068519.3/242/162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

KOSIC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activités Syrdall.

R. C. Luxembourg B 97.939.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 août 2004.

H. Hellinckx

Notaire

(068520.3/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

SHELTON PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 66.977.

In accordance with the minutes of the annual general meeting held in writing by the sole shareholder of SHELTON PROPERTIES, S.à r.l. dated 19 July, 2004, it has been resolved to renew the appointment of Ryan Cregeen, Martin O'Grady and A. Richard Moore Jr. as managers of the Company for an unlimited term of office.

Accordingly, the board of managers of the Company is composed as follows:

Board of Managers:

- A. Richard Moore Jr.,
- Ryan Cregeen,
- Martin O'Grady.

The Company is bound by the sole signature of any manager.

On behalf of SHELTON PROPERTIES, S.à r.l.

Signature

Manager

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2004, réf. LSO-AT05098. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Suit la traduction française

Faisant suite aux résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue par écrit par l'actionnaire unique de SHELTON PROPERTIES, S.à r.l. en date du 19 juillet 2004, il a été décidé de renouveler la nomination de Ryan Cregeen, Martin O'Grady et A. Richard Moore Jr. en tant que gérants de la Société pour une période illimitée.

Par conséquent, le conseil de gérants de la Société est composé comme suit:

Conseil de gérants:

- A. Richard Moore Jr.,
- Ryan Cregeen,
- Martin O'Grady.

La Société est engagée par la signature individuelle d'un gérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SHELTON PROPERTIES, S.à r.l.

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2004, réf. LSO-AT05099. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069768.3/250/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

AXE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 21.500.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 avril 2004

Conseil d'Administration

L'Assemblée générale décide d'accepter la démission de son mandat d'administrateur de Mme Martina Jung et de nommer L. Ludo Wijckmans, Administrateur de Sociétés, demeurant à B-1981 Hofstade en son remplacement pour une période de 2 ans. Le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'assemblée générale de 2006 est composé comme suit:

- Leysen Christian, Ingénieur Commercial, demeurant à B-2600 Berchem
- Mangen Fons, Réviseur d'Entreprises, demeurant à L-9088 Ettelbruck
- Wijckmans Ludo, Administrateur de Sociétés, demeurant à B-1981 Hofstade.
- M. Norbert Von Kunitzki, Administrateur de Sociétés, demeurant à L-1510 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

F. Mangen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2004, réf. LSO-AT05310. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069760.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

SOFIDELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 35.842.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 avril 2004

Conseil d'Administration

L'Assemblée a décidé d'accepter la démission de son mandat d'administrateur de M. Frans Schroeyers et décide de nommer M. Laurent Josi Jean-Marie, Administrateur de Sociétés, demeurant à B-1150 Bruxelles comme nouvel administrateur pour une durée de 2 ans. Le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'Assemblée Générale de 2006 est composé comme suit:

- Laurent Josi Jean-Pierre, Administrateur de Sociétés, 399 av. de Tervuren, B-1150 Bruxelles
- Laurent Josi Jean-Marie, Administrateur de Sociétés, 42, av. Yvan Lutens, B-1150 Bruxelles
- Hardenne Nicole, Administrateur de Sociétés, Drève du Caporal 1, B-1180 Bruxelles.

Pour extrait sincère et conforme

F. Mangen

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2004, réf. LSO-AT05307. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069762.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

FIPROLUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 35.688.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 avril 2004

Conseil d'Administration

L'assemblée a décidé d'accepter la démission de son mandat d'administrateur de M. Frans Schroeyers et décide de nommer M. Laurent Josi Jean-Marie, Administrateur de Sociétés, demeurant à B-1150 Bruxelles comme nouvel administrateur pour une durée de 2 ans. Le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'assemblée générale de 2006 est composé comme suit:

- Laurent Josi Jean-Pierre, Administrateur de Sociétés, 399, av. de Tervuren, B-1150 Bruxelles
- Laurent Josi Jean-Marie, Administrateur de Sociétés, 42, av. Yvan Lutens, B-1150 Bruxelles
- Hardenne Nicole, Administrateur de Sociétés, Drève du Caporal 1, B-1180 Bruxelles.

Pour extrait sincère et conforme

F. Mangen

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2004, réf. LSO-AT05304. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069764.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

CELESTICA EUROPEAN HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Share Capital: USD 65,134,880.-.**Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 99.168.

In the year two thousand and four, on the twenty-eighth day of July.
Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch.

There appeared:

CELESTICA CAYMAN HOLDINGS 1 LIMITED, a company incorporated and organized under the laws of the Cayman Islands, with registered office at c/o Ogier Fiduciary Services (Cayman) Limited, Queensgate House, South Church Street, PO Box 1234 GT, Grand Cayman, Cayman Islands,

CELESTICA CAYMAN HOLDINGS 3 LIMITED, a company incorporated and organized under the laws of the Cayman Islands, with registered office at c/o Ogier Fiduciary Services (Cayman) Limited, Queensgate House, South Church Street, PO Box 1234 GT, Grand Cayman, Cayman Islands,

and CELESTICA EUROPE INC., a company incorporated and organized under the laws of Ontario, having its registered office at 1150 Eglinton Avenue East, Toronto, Canada M3C 1H7,

all here represented by Mr Xavier Nevez, lawyer, residing in Luxembourg by virtue of three proxies given on June 3, 2004.

The said proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to enact the following:

- CELESTICA CAYMAN HOLDINGS 1 LIMITED and CELESTICA CAYMAN HOLDINGS 3 LIMITED are the only shareholders of CELESTICA EUROPEAN HOLDINGS, S.à r.l., a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, on January 23, 2004, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* of April 7, 2004, number 378 (the Company);

- the articles of association of the Company have been last amended pursuant to a deed of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, on May 27, 2004, not yet published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations*;

- the Company's share capital is presently set at sixty-five million one hundred thirty-four thousand eight hundred eighty United States dollars (USD 65,134,880) divided into one million six hundred twenty-eight thousand three hundred seventy-two (1,628,372) shares with a par value of forty United States dollars (USD 40) each.

Now, therefore, the appearing parties, acting through their proxyholder, have requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The shareholders of the Company decide to increase the subscribed capital by an amount of two million seven hundred thousand United States dollars (USD 2,700,000) in order to bring the Company's share capital from its present amount of sixty-five million one hundred thirty-four thousand eight hundred eighty United States dollars (USD 65,134,880) divided into one million six hundred twenty-eight thousand three hundred seventy-two (1,628,372) shares with a par value of forty United States dollars (USD 40) each, to sixty-seven million eight hundred thirty-four thousand eight hundred eighty United States dollars (USD 67,834,880) by the issuance of sixty-seven thousand five hundred (67,500) new shares with a par value of forty United States dollars (USD 40) each, having the same rights as the already existing shares.

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon, CELESTICA EUROPE INC., prenamed and represented as stated above declares to subscribe for the sixty-seven thousand five hundred (67,500) new shares and to have them fully paid up by a contribution in kind consisting of 100% of the registered capital (the Capital) of CELESTICA Kladno, S.R.O., CELESTICA RAJECKO, S.R.O. and SIGNAR, S.R.O., three companies incorporated and organized under the laws of the Czech Republic, with registered office at Kladno, Billundská 3111, Post Code 272 01, Czech Republic, having a registered capital of respectively Czech crowns 172,000,000, Czech crowns 172,825,000 and Czech crowns 16,900,000, for an aggregate amount of two million seven hundred thousand United States dollars (USD 2,700,000).

Such contribution in an aggregate amount of two million seven hundred thousand United States dollars (USD 2,700,000) will be allocated to the Company's share capital.

The economic effect of the contribution retroacts on June 22, 2004.

It results from three certificates issued on July 28, 2004 respectively by the management of CELESTICA Kladno, S.R.O., CELESTICA RAJECKO, S.R.O. and CELESTICA SIGNAR, S.R.O., that as of the date of such certificates:

- CELESTICA EUROPE INC. is the full owner of each Capital;
- each Capital is fully paid-up;
- CELESTICA EUROPE INC. is solely entitled to each Capital and possesses the power to dispose of each Capital;
- none of the Capital is encumbered with any pledge or usufruct, there exist no right to acquire any pledge or usufruct on any of the Capital and none of the Capital is subject to any attachment;
- there exists no pre-emption rights nor any other right by virtue of which any person may be entitled to demand that one or more of each Capital be transferred to him;
- according to the laws of Czech Republic and the articles of association of CELESTICA Kladno, S.R.O., CELESTICA RAJECKO, S.R.O. and CELESTICA SIGNAR, S.R.O. each Capital is freely transferable;

- there are no major changes in the financial situation of CELESTICA KLADNO, S.R.O., CELESTICA RAJECKO, S.R.O. and CELESTICA SIGNAR, S.R.O. since the balance sheets dated April 23, 2004 and May 21, 2004;
- on July 28, 2004, the Capital is worth at least USD 2,700,000 this estimation being based on generally accepted accountancy principles.

Such certificates and a copy of the balance sheets dated April 23, 2004 and May 21, 2004 of CELESTICA KLADNO, S.R.O., CELESTICA RAJECKO, S.R.O. and CELESTICA SIGNAR, S.R.O., after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Second resolution

As a consequence of the preceding resolution, the shareholders decide to amend article 5.1. of the articles of association of the Company, which will henceforth have the following wording:

«**Art. 5.1.** The Company's corporate capital is fixed at sixty-seven million eight hundred thirty-four thousand eight hundred eighty United States dollars (USD 67,834,880) represented by one million six hundred ninety-five thousand eight hundred seventy-two (1,695,872) shares in registered form with a par value of forty United States dollars (USD 40) each, all subscribed and fully paid-up.»

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present increase of capital, is approximately two thousand eight hundred Euros (2,700.- EUR).

Insofar as the contribution in kind results in the Company acquiring 100% of the registered capital of CELESTICA KLADNO, S.R.O., CELESTICA RAJECKO, S.R.O. and CELESTICA SIGNAR, S.R.O., three companies incorporated under the laws of the Czech Republic, Member State of the European Union, the Company refers to article 4-2 of the law dated December 29, 1971 which provides for an exemption from capital duty.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, such person signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt-huitième jour du mois de juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

CELESTICA CAYMAN HOLDINGS 1 LIMITED, une société de droit des Iles Cayman, ayant son siège social à c/o Ogier Fiduciary Services (Cayman) Limited, Queensgate House, South Church Street, PO Box 1234 GT, Grand Cayman, Iles Cayman,

CELESTICA CAYMAN HOLDINGS 3 LIMITED, une société de droit des Iles Cayman, ayant son siège social à c/o Ogier Fiduciary Services (Cayman) Limited, Queensgate House, South Church Street, PO Box 1234 GT, Grand Cayman, Iles Cayman, et

CELESTICA EUROPE INC., une société de droit de l'Ontario, ayant son siège social à 1150 Eglinton Avenue East, Toronto, Canada M3C 1H7,

Toutes ici représentées par Maître Xavier Nevez, maître en droit, résidant à Luxembourg, en vertu de trois procurations données le 3 juin 2004.

Lesquelles procurations, après avoir été signées *ne varietur* par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme décrit ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- CELESTICA CAYMAN HOLDINGS 1 LIMITED and CELESTICA CAYMAN HOLDINGS 3 LIMITED sont les seuls associés de CELESTICA EUROPEAN HOLDINGS, S.à.r.l., une société à responsabilité limitée constituée suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, en date du 23 janvier 2004, publié le 7 avril 2004 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 378 (la Société);

- Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par acte notarié de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, le 27 mai 2004, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations;

- le capital social de la Société est actuellement fixé à soixante-cinq millions cent trente-quatre mille huit cent quatre-vingts dollars des Etats-Unis (USD 65.134.880) représenté par un million six cent vingt-huit mille trois cent soixante-douze (1.628.372) parts sociales d'une valeur nominale de quarante dollars des Etats-Unis (USD 40) chacune.

Les parties comparantes représentées par le mandataire, ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés de la Société décident d'augmenter le capital social souscrit par un montant de deux millions sept cent mille dollars des Etats-Unis (USD 2.700.000) pour le porter de son montant actuel de soixante-cinq millions cent trente-quatre mille huit cent quatre-vingts dollars des Etats-Unis (USD 65.134.880) à soixante-sept millions huit cent trente-

quatre mille huit cent quatre-vingts dollars des Etats-Unis (USD 67.834.880) par l'émission de soixante-sept mille cinq cents (67.500) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de quarante dollars des Etats-Unis (USD 40) chacune, ayant les mêmes droits que les parts sociales déjà existantes.

Intervention - Souscription - Libération

Ces faits exposés, CELESTICA EUROPE INC., préqualifiée et représentée comme décrit ci-dessus, déclare souscrire les soixante-sept mille cinq cents (67.500) nouvelles parts sociales et les libérer entièrement par un apport en nature consistant en 100% du capital social (le Capital) de CELESTICA KLADNO, S.R.O., CELESTICA RAJECKO, S.R.O. et SIGNAR, S.R.O., trois sociétés de droit de la République Tchèque, avec siège social à Kladno, Billundská 3111, Post Code 272 01, République Tchèque, ayant un capital social respectivement de 172.000.000 couronnes tchèques, de 172.825.000 couronnes tchèques et de 16.900.000 couronnes tchèques pour un montant total de USD 2.700.000.

Ledit apport d'un montant total de deux millions sept cent mille dollars des Etats-Unis (USD 2.700.000), sera affecté au capital social de la Société.

L'effet économique de l'apport en nature rétroagit au 22 juin 2004.

Il résulte de trois certificats délivrés respectivement par la gérance de CELESTICA KLADNO, S.R.O., CELESTICA RAJECKO, S.R.O. et CELESTICA SIGNAR, S.R.O. en date du 28 juillet 2004 que:

- CELESTICA EUROPE INC. est le propriétaire unique de chaque Capital;
- chaque Capital est entièrement libéré;
- CELESTICA EUROPE INC. est la seule titulaire des droits sur chaque Capital et possède le pouvoir de céder chaque Capital;
- aucun Capital n'est grevé d'un nantissement ou d'un usufruit, il n'existe aucun droit d'acquérir un nantissement ou un usufruit sur un Capital et aucun Capital n'est sujet à une telle opération;
- il n'existe aucun droit de préemption, ni un autre droit en vertu duquel une personne est autorisée à demander qu'un Capital lui soit cédé;
- conformément aux lois Tchèques et aux statuts de CELESTICA KLADNO, S.R.O., CELESTICA RAJECKO, S.R.O. et CELESTICA SIGNAR, S.R.O., chaque Capital est librement cessible;
- il n'y a pas de changement majeur dans la situation financière de CELESTICA KLADNO, S.R.O., CELESTICA RAJECKO, S.R.O. et CELESTICA SIGNAR, S.R.O. depuis les bilans au 23 avril 2004 et au 21 mai 2004;
- le 28 juillet 2004, le Capital est évalué à au moins USD 2.700.000, cette estimation étant basée sur les principes comptables généralement acceptés.

Lesdits certificats et une copie des bilans au 23 avril 2004 et 21 mai 2004 de CELESTICA KLADNO, S.R.O., CELESTICA RAJECKO, S.R.O. et CELESTICA SIGNAR, S.R.O., après signature ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution précédente, les associés décident de modifier l'article 5.1. des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.1.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de soixante-sept millions huit cent trente-quatre mille huit cent quatre-vingts dollars des Etats-Unis (USD 67.834.880) représenté par un million six cent quatre-vingt-quinze mille huit cent soixante-douze (1.695.872) parts sociales nominatives ayant une valeur nominale de quarante dollars des Etats-Unis (USD 40) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de l'augmentation de capital à environ deux mille sept cents Euros (2.700,- EUR).

Dans la mesure où l'apport en nature résulte de l'apport de 100% du capital social de CELESTICA KLADNO, S.R.O., CELESTICA RAJECKO, S.R.O. et CELESTICA SIGNAR, S.R.O., trois sociétés de droit de la République Tchèque, Etat Membre de l'Union Européenne, la Société se réfère à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971, qui prévoit l'exonération du droit d'apport.

Le notaire soussigné, qui a personnellement connaissance de la langue anglaise, déclare que le mandataire des parties comparantes l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: X. Nevez, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 2 août 2004, vol.428, fol. 27, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 août 2004.

H. Hellinckx.

(069785.3/242/191) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

GIESSE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 65.580.

—
Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 août 2004, réf. LSO-AT04632, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(069825.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

GIESSE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 65.580.

—
Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 août 2004, réf. LSO-AT04631, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(069823.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

FERLUX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 22.541.

—
Par décision du Conseil d'administration du 30 septembre 2002, le siège social a été transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Luxembourg, le 19 août 2004.

Pour FERLUX HOLDING S.A., Société anonyme holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2004, réf. LSO-AT04743. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069897.3/1017/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

CAPITAL INTERNATIONAL MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2338 Luxembourg, 5, rue Plaetis.
R. C. Luxembourg B 41.479.

EXTRAIT

L'Assemblée des Actionnaires de CAPITAL INTERNATIONAL MANAGEMENT COMPANY S.A. réunie à Luxembourg en date du 30 juillet 2004 a pris à l'unanimité la résolution suivante:

- Il a été décidé de nommer, sous réserve de l'approbation par la CSSF, M. Hamish Forsyth et M. Clark Taber, en tant qu'Administrateurs de la Société avec effet immédiat et jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui statuera sur l'année sociale se terminant le 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2004.

Pour CAPITAL INTERNATIONAL MANAGEMENT COMPANY S.A.

J.P. MORGAN BANK LUXEMBOURG S.A.

Agent domiciliataire

S. O'Brien

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05630. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070101.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

MERRILL LYNCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 39.046.

—
EXTRAIT

Le conseil d'administration a décidé de coopter Madame Anita Kar-Wai Wong en remplacement de Madame Eva Weiss avec effet au 30 juin 2004.

Le conseil d'administration de la société anonyme MERRILL LYNCH S.A. se compose désormais de:

1. John G. Shane, 4, World Financial Center, New York, NY 10080, Etats-Unis;
2. Eirik Diesen, 68-70, Boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
3. Mehul Mahendrakmar Desai, 7, Moor Place, Windlesham, Surrey, GU20 6JS, Royaume-Uni;
4. Dominik Schaerer, Weissensteinstrasse 3, CH-4800 Zofingen, Suisse;
5. Anita Kar-Wai Wong, 13, route de Florissant, CH-1211 Genève 3, Suisse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01989. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070021.3/267/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

INTERNATIONAL INTELLECTUAL PROPERTY RIGHTS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 75.896.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 30 juin 2002, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04010, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2004.

Pour INTERNATIONAL INTELLECTUAL PROPERTY RIGHTS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding
G. Birchen
Administrateur

(070071.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

INTERNATIONAL INTELLECTUAL PROPERTY RIGHTS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 75.896.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 30 juin 2003, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04007, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2004.

Pour INTERNATIONAL INTELLECTUAL PROPERTY RIGHTS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding
G. Birchen
Administrateur

(070081.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

INTERNATIONAL INTELLECTUAL PROPERTY RIGHTS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 75.896.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 30 juin 2004, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04014, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2004.

Pour INTERNATIONAL INTELLECTUAL PROPERTY RIGHTS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding
G. Birchen
Administrateur

(070074.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

SYLSO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 42.244.

Cession de parts sociales

Entre

- IMMO-INVEST S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet, enregistrée sous le n° B 68.252, ici représentée par son administrateur-délégué, Madame Camilla Cianci ci-après qualifié le Cédant, d'une part

et

- COSILI S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet, enregistrée sous le n° B 86.103, représentée par ses administrateurs CARDALE OVERSEAS INC, ici représentée par Madame Regina Rocha Melanda et KELWOOD INVESTMENTS Ltd., ici représentée par Madame Gaby Trierweiler ci-après qualifiée le Cessionnaire, d'autre part

Il a été convenu ce qui suit:

Le Cédant vend au Cessionnaire, qui accepte 67 parts sociales sans désignation de valeur nominale libérées à concurrence de 100% de la société

SYLSO, S.à r.l., ayant son siège social à L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet, enregistrée sous le n° B 42.244 au prix convenu de EUR 9.000,- (neuf mille euros)

Le cessionnaire déclare par la présente reprendre également la dette.

La présente convention est régie par la loi luxembourgeoise et toutes les contestations seront soumises aux Juridictions du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg.

Fait en double à Luxembourg, le 10 mai 2004.

COSILI SA / IMMO-INVEST S.A.

Le Cessionnaire / Le Cédant

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04061. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070028.3/800/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

SYNTAXIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 89.201.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT03988, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2004.

Pour SYNTAXIS, S.à r.l.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Gérant

Signatures

(070063.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

SYNTAXIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 89.201.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT03996, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2004.

Pour SYNTAXIS, S.à r.l.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Gérant

Signatures

(070066.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

BEECHWOOD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 72.482.

L'an deux mille quatre, le dix août.

Par-devant Maître André Jean Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de BEECHWOOD S.A., R.C. Numéro B 72 482 ayant son siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 8 novembre 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 20 du 7 janvier 2000.

La séance est ouverte à dix-sept heures quinze sous la présidence de Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, domicilié professionnellement au 74, avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg,

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, domicilié professionnellement au 74, Avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les mille (1.000) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social d'un million d'euros (EUR 1.000.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocation préalable.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec la procuration pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Démission de quatre administrateurs et décharge à leur donner pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.
2. Démission du commissaire aux comptes et décharge à lui donner pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.
3. Décision d'approuver le bilan de clôture luxembourgeois de la société en date du 23 juillet 2004.
4. Adoption de la nationalité espagnole conformément à l'article 67-1 de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 modifiée et transfert du siège social de la société à Paseo de Garcia, 63, 2° 2a, Barcelone, Espagne.
5. Nomination d'un administrateur unique.
6. Pouvoir au nouveau conseil d'administration pour transférer le siège à Paseo de Garcia, 63, 2° 2a, Barcelone, Espagne.
7. Mandat à donner pour procéder aux formalités de radiation de la société au registre du commerce du Luxembourg.
8. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Il est pris acte de la démission de quatre administrateurs:

a) Monsieur Jean Hoffmann, administrateur de sociétés, né le 2 décembre 1943 à Esch-sur-Alzette-Luxembourg et domicilié professionnellement au 18 rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

b) Monsieur Marc Koeune, économiste, né le 4 octobre 1969 à Luxembourg - Luxembourg et domicilié professionnellement au 18 rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

c) Madame Andrea Dany, employée privée, née le 14 août 1973 à Trêves - Allemagne et domiciliée professionnellement au 18 rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

d) Madame Nicole Thommes, employée privée, née le 28 octobre 1961 à Arlon - Belgique et domiciliée professionnellement au 18 rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Par vote spécial, il leur est donné décharge pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

Deuxième résolution

Il est pris acte de la démission de la société CEDERLUX-SERVICES, S.à. r.l., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous n° B 79327 de son mandat de commissaire aux comptes.

Par vote spécial, il lui est donné décharge pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

Troisième résolution

L'assemblée générale approuve le bilan de clôture de la société, allant du 1^{er} janvier 2004 à la clôture de l'exercice social au 23 juillet 2004, lequel bilan après avoir été signé ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexé au présent acte pour être enregistré en même temps.

Quatrième résolution

Conformément à l'article 67-1 de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 modifiée, l'assemblée générale décide, à l'unanimité, d'adopter la nationalité espagnole ainsi que de transférer, à compter de ce jour, le siège social de la société à Paseo de Garcia, 63, 2° 2a, Barcelone, Espagne, laquelle société, désormais de nationalité espagnole, continuera son existence en Espagne et sera à compter de cette date considérée comme relevant du droit espagnol.

La décision de transfert est prise sous condition suspensive de l'inscription de la société au Registre du Commerce en Espagne.

Cinquième résolution

Il est procédé à la nomination d'un administrateur unique:
Monsieur Pere Plans Girabal, né le 4 octobre 1945 à Barcelone, demeurant Calle Mestre Nicolau, 27, 1^o 3^o Barcelone, Espagne, entrepreneur, numéro de carte d'identité 46.006.725-D.

Sixième résolution

Aux fins d'exécutions de la quatrième résolution, l'assemblée confère tous pouvoirs au nouvel administrateur.

Septième résolution

Mandat est donné à FIDUCENTER S.A., aux fins:

- D'opérer toutes formalités nécessaires à la radiation de la société au Registre du Commerce de Luxembourg dès réception de la preuve de l'inscription de la société au Registre du Commerce de Barcelone, Espagne;
- De procéder la clôture du/des compte(s) bancaire(s) de la société.
- De procéder au transfert des soldes desdits comptes bancaires sur un compte à ouvrir au nom de la société désormais de nationalité espagnole.

Confirmation

Le notaire instrumentaire certifie sur la base de l'état patrimonial susvisé que le capital social d'un montant d'un million d'euros (EUR 1.000.000,-) était intégralement souscrit et entièrement libéré lors du transfert de la société vers l'Espagne.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée à dix-sept heures trente.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. Koeune, R. Thill, F. Stolz-Page, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2004, vol. 144S, fol. 80, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Tholl.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2004

A. Schwachtgen.

(069619.3/230/93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

UPPSPRETTA ICELANDIC CAPITAL VENTURE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 66.420.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2004, réf. LSO-AR07119, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2004.

Pour UPPSPRETTA ICELANDIC CAPITAL VENTURE S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(070080.3/1021/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.

HENNIG-INVEST A.G., Soparfi - Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1946 Luxembourg, 9-11, rue Louvigny.

H. R. Luxemburg B 102.531.

STATUTEN

Im Jahre zwei tausend und vier, den vierten August.

Vor dem unterzeichneten Notar Joseph Elvinger, mit dem Amtswohnsitz zu Luxemburg.

Sind erschienen:

1) Frau Astrid Feige, Diplom Kauffrau, wohnhaft in D-16514 Neuholland, Liebenberger Damn 51A, geboren in Sachsenhausen, am 15 März 1949.

2) Frau Lkhagvasuren Dembereldoo, Diplom Dolmetscherin, wohnhaft in Franz Mering Platz, 3, D-10243 Berlin, geboren in der Mongolei am 23 Februar 1970.

Beide hier vertreten durch Frau Flora Chateau, Wohnhaft in Luxemburg, auf Grund zweier ihm erteilten Vollmachten unter Privatschrift;

Welche Vollmachten, von den Komparenten und dem instrumentierenden Notar ne varietur paraphiert, bleiben der gegenwärtigen Urkunde beigegeben, um mit derselben zur Einregistrierung zu gelangen.

Welche Komparenten, handelnd wie erwähnt, erklärten hiermit unter der Rechtsform einer Aktiengesellschaft eine Aktiengesellschaft zu gründen und ihre Satzung wie folgt festzulegen:

Art. 1. Es wird unter den Komparenten sowie zwischen allen, die später Aktienbesitzer werden sollten, eine luxemburgische Aktiengesellschaft gegründet, unter der Bezeichnung HENNIG-INVEST A.G.

Art. 2. Die Gesellschaftsdauer ist unbegrenzt. Nach Maßgabe der gesetzlichen Vorschriften kann die Generalversammlung über die Auflösung beschließen.

Art. 3. Der Sitz der Gesellschaft ist Luxemburg.

Wenn außerordentliche Ereignisse militärischer, politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art den normalen Geschäftsbetrieb der Gesellschaft an ihrem Sitz behindern sollten oder zu behindern drohen kann der Sitz der Gesellschaft durch einfache Entscheidung des Verwaltungsrates in jeden anderen Ort des Großherzogtums Luxemburg, ja selbst des Auslandes verlegt werden, dies gilt bis zu dem Zeitpunkt, an dem diese Umstände nicht mehr vorliegen.

Art. 4. Zweck der Gesellschaft ist der Erwerb, der Verkauf, die Verwertung von bebauten und unbebauten Gütern, alle Handels-, Industrie-, Finanz-, Mobiliar- und Immobiliengeschäfte, die sich direkt oder indirekt auf vorgenannten Gesellschaftszweck beziehen oder die deren Verwirklichung erleichtern können.

Die Gesellschaft wird generell alle zur Wahrung ihrer Rechte und ihres Gesellschaftszweckes gebotenen finanzielle, kommerziellen und technischen Handlungen vornehmen.

Art. 5. Das gezeichnete Kapital wird auf EUR 31.000,- (ein und dreißig tausender Euro) festgesetzt, eingeteilt in 100 (ein hundert) Aktien mit einem Nennwert von je EUR 310,- (drei hundert und zehn Euro), wobei jede einzelne Aktie auf den Hauptversammlungen über je eine Stimme verfügt.

Bei den Aktien handelt es sich je nach Wahl des Aktionärs um Namensaktien oder Inhaberaktien.

Das Gesellschaftskapital kann aufgrund eines Beschlusses der Generalversammlung der Aktionäre welche in Falle einer Satzungsänderung abstimmt, erhöht oder vermindert werden.

Die Gesellschaft kann zum Rückkauf ihrer eigenen Aktien schreiten unter den durch das Gesetz vorgesehenen Bedingungen.

Bei einer Spaltung des Aktienvermögens in Bloss Eigentum und Niessbrauch ist die Ausübung aller Gesellschafterrechte - vor allem das Stimmrecht bei den Hauptversammlungen - denjenigen Aktionären, die Niessbraucher der Aktien sind, nicht aber den Aktionären, die blosser Eigentümer der Aktien sind, vorbehalten. Die Ausübung der Vermögensrechte auf das Bloss Eigentum der Aktien, so wie sie im Luxemburgischer Recht verankert ist, ist den Aktionären, die blosser Eigentümer der Aktien sind, nicht aber den Aktionären, die Niessbraucher der Aktien sind, vorbehalten.

Art. 6. Geleitet wird die Gesellschaft von einem Verwaltungsrat, dem mindestens drei Mitglieder angehören müssen, die den Vorsitzenden aus ihrer Mitte wählen. Ihre Amtszeit darf sechs Jahre nicht überschreiten.

Art. 7. Der Verwaltungsrat ist mit weitestgehenden Vollmachten ausgestattet, um den Betrieb der Gesellschaft zu verwalten sowie sämtliche Anordnungen treffen und Verwaltungshandlungen vornehmen zu können, die im Rahmen des Gesellschaftszweckes anfallen. Grundsätzlich alles, was durch die vorliegende Satzung beziehungsweise durch das Gesetz nicht der Hauptversammlung vorbehalten bleibt, fällt in seinen Zuständigkeitsbereich. Insbesondere kann er schiedsgerichtliche Entscheidungen vereinbaren, sich über ein Recht vergleichen sowie jedem Verzicht und jeder Aufhebung eines richterlichen Beschlages mit und ohne Zahlung zustimmen.

Der Verwaltungsrat kann zur Zahlung von Zwischendividenden schreiten unter den durch das Gesetz vorgesehenen Bedingungen und Modalitäten.

Der Vorstand kann weiterhin die Arbeit der täglichen Gesellschaftsverwaltung ganz oder teilweise sowie die Vertretung der Gesellschaft im Hinblick auf diese Verwaltung einem oder mehreren Verwaltern, Direktoren, Geschäftsführern und/oder Bevollmächtigten übertragen, die ihrerseits nicht unbedingt Gesellschafter sein müssen.

Die Gesellschaft wird entweder durch die gemeinsame Unterschrift zweier Verwaltungsratsmitglieder oder aber durch die Einzelunterschrift des Verwaltungsrats Bevollmächtigten verpflichtet.

Jeder Verwaltungsratsmitglied kann eine Vollmacht geben zu einem oder mehrere Verwaltungsratsmitglieder um ihn zu vertreten an eine Verwaltungsratsversammlung.

Der Verwaltungsrat kann, ohne sich dazu zu versammeln, schriftliche einstimmige Beschlüsse fassen, unterzeichnet durch alle Verwaltungsratsmitglieder.

Art. 8. In sämtlichen Rechtssachen wird die Gesellschaft, sei es als Klägerin, sei es als Beklagte, von einem Vorstandsmitglied oder einer vom Verwaltungsrats dazu bevollmächtigten Person, die in ihrem Namen auftritt, vertreten.

Art. 9. Die Aufsicht der Gesellschaft obliegt einem oder mehreren Kommissaren (commissaires aux comptes). Ihre Amtszeit darf sechs Jahre nicht überschreiten.

Art. 10. Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreißigsten Dezember jedes Jahres. Abweichend von dieser Regelung beginnt das erste Geschäftsjahr am heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2004.

Art. 11. Die jährliche Generalversammlung findet rechtens statt am ersten Montag von Juni um 11.30 Uhr am Gesellschaftssitz oder jedem anderen in der Einberufung angegebenen Ort. Ist dieser Tag kein Werktag, so findet die Generalversammlung am nächstfolgenden Werktag statt.

Art. 12. Jeder Aktionär kann selbst abstimmen oder durch einen Vertreter abstimmen lassen der selbst nicht Aktionär zu sein braucht.

Art. 13. Die Hauptversammlung ist mit den weitesten Vollmachten ausgestattet, um alle für die Gesellschaft wichtigen Handlungen durchführen oder ratifizieren zu können. Sie beschließt auch über die Verwendung des Reingewinns.

Die Generalversammlung kann beschließen Gewinne und verteilbare Reserven zur Rückzahlung des Gesellschaftskapitals zu benutzen ohne, daß das Nennkapital hierdurch vermindert wird.

Art. 14. Bei allen anderen, in der vorliegenden Satzung nicht geregelten Angelegenheiten, unterwerfen sich die vertragsschließenden Partner den Vorschriften des Gesetzes vom 10. August 1915 und seinen späteren Änderungen.

Zeichnung der Aktien

Sodann wurden die Aktien von den Komparenten wie folgt gezeichnet:

1. Frau Astrid Feige, vorgeannt, fünfzig Aktien	50
2. Frau Lkhagvasuren Dembereldoo vorgeannt, fünfzig Aktien.	50
Total: ein hundert Aktien	100

Die hiervor gezeichneten Aktien wurden nur zu 100% (ein hundert Prozent) in Bar eingezahlt, so daß der Gesellschaft die Summe von EUR 31.000,- ab heute zur Verfügung steht, worüber dem amtierenden Notar der Nachweis erbracht wurde.

Feststellung

Der unterzeichnete Notar stellt fest, daß alle Voraussetzungen nach Artikel 26 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften gegeben sind und vermerkt ausdrücklich die Einhaltung der vorgeschriebenen Bedingungen.

Kosten

Der Gesamtbetrag aller Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Abgaben, welcher der Gesellschaft im Zusammenhang mit ihrer Gründung entstehen oder berechnet werden, wird auf 1.500,- Euro abgeschätzt.

Außerordentliche Generalversammlung

Sodann haben die Komparenten, die das gesamte Kapital vertreten, sich zu einer außerordentlichen Generalversammlung der Aktionäre, zu der sie sich als ordentlich einberufen betrachten, zusammengefunden und einstimmig folgende Beschlüsse gefaßt:

Erster Beschluß

Die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder wurde auf drei festgesetzt.

Zu Verwaltungsratsmitgliedern wurden ernannt:

- 1) Frau Astrid Feige, vorgeannt.
- 2) Frau Lkhagvasuren Dembereldoo, vorgeannt.
- 3) Herr Jürgen Feige, Geschäftsführer, wohnhaft in D-16514 Neuholland, Liebenberger Damn 51A, geboren in Angersdorf am 24. November 1947.

Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder enden sofort nach der jährlichen Hauptversammlung von 2009.

Herr Jürgen Feige, vorgeannt, wird zum geschäftsführenden Direktor angestellt.

Zweiter Beschluß

Zum Kommissar wird bestellt:

Herr Joseph AKA, wohnhaft in L-3378 Livange, 19, rue de Peppange.

Das Mandat des hiervor genannten Kommissars endet nach der jährlichen Hauptversammlung von 2009.

Dritter Beschluß

Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-1946 Luxemburg, 9-11, rue Louvigny.

Der Verwaltungsrat ist ermächtigt die Anschrift der Gesellschaft im Innern der Gemeinde des Gesellschaftssitzes zu verlegen.

Worüber Urkunde.

Aufgenommen zu Luxemburg, im Jahre, Monate und am Tage wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erläuterung durch den instrumentierenden amtierenden Notar, haben die vorgeannten Komparenten zusammen mit dem Notar die vorliegende Urkunde unterschrieben.

Signé: F. Chateau, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, vol. 21CS, fol. 84, case 3. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2004.

J. Elvinger.

(070297.3/211/127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2004.